



CHARENTE - PERIGORD
BANQUE ET ASSURANCES

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE CHARENTE-PERIGORD

RAPPORT DE GESTION 2010



SOMMAIRE

Rapport d'activité 2010 **p. 3**

Rapport financier 2010 **p. 17**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010



SOMMAIRE

Introduction	p. 5
① L'organisation de la Caisse régionale	p. 6
② L'ambition commerciale de CACP	p. 6
③ Les chiffres clés 2010	p. 7
1. La conquête	p. 7
2. La collecte	p. 7
3. Les crédits	p. 7
4. Les assurances	p. 8
5. Les risques	p. 8
④ La présence sur ses marchés & son territoire	p. 8
1. Le marché des particuliers	p. 8
2. L'aménagement et le développement du territoire	p. 10
3. Le marché des professionnels	p. 11
4. Le marché de l'agriculture	p. 11
5. Le marché des entreprises	p. 13
6. La banque d'affaires et expertise sociale	p. 13
7. La diversification immobilière	p. 14
⑤ Les moyens	p. 14
1. Les ressources humaines	p. 14
2. Les moyens technologiques	p. 15
⑥ Les actions engagées et responsables	p.15
1. Le développement mutualiste	p. 15
2. Le développement durable	p. 16

INTRODUCTION

Dans un contexte économique perturbé, de tension sur les prix, de pression sur les taux, de reprise légère de l'immobilier, de contexte boursier chahuté, d'incertitudes sur les marchés financiers, ... la Caisse régionale CHARENTE-PERIGORD a clôturé 2010 sur une année commercialement réussie :

- Une des meilleures années « collecte » depuis longtemps
- Des réalisations « crédits » revenues au niveau de 2008, avec une forte hausse constatée par rapport à l'année dernière, notamment sur habitat, ce qui se traduit également par des gains de parts de marché.
- Une appréciation de la qualité perçue par nos clients qui s'améliore

Conséquences d'un esprit de conquête et d'une envie retrouvés, fruits notamment de la stabilisation des effectifs et de leur montée en compétence. De même, les fondamentaux de gestion demeurent :

- Les risques sont restés maîtrisés et les charges contenues
- Les résultats financiers permettent une nouvelle fois d'afficher une belle performance du Certificat Coopératif d'Associés, notamment lorsque le CAC 40 affiche un recul de 3% sur la période.

Cependant, des progrès doivent encore être réalisés sur : la pro-activité dans la relation avec nos clients, l'amélioration de la conformité de nos processus internes et la simplification des opérations bancaires.

Au cours de 2010, d'importants changements sont intervenus dans la vie de l'entreprise :

- Un nouveau Directeur Général : Jean-Pierre VAUZANGES a été nommé le 1^{er} avril, à un moment où l'entreprise venait d'ouvrir une réflexion sur la mise en œuvre d'un nouveau projet de développement à 5 ans.
- Un nouveau projet d'entreprise : 9 mois de travaux menés avec la participation de l'ensemble des collaborateurs et membres du Conseil d'Administration. Ce nouveau Projet donne le cap à travers son slogan « Osons devenir différents ! ». Il repose sur : 1 vision, 5 valeurs, 6 ambitions, 10 chantiers opérationnels et 10 repères (ou indicateurs) qui viendront mesurer la réussite des actions réalisées.

En 2010, la Caisse régionale a su conserver une trajectoire régulière de croissance en affirmant une dynamique de développement et une réelle capacité à accompagner ses clients et ses territoires.

① L'organisation de la Caisse régionale :

Le Conseil d'Administration

18 élus, dont le Président de la Caisse régionale : François JAUBERT

Le management

1 229 CDI (dont 63 % dans le réseau) répartis sur 8 directions :

- Direction Générale : Jean Pierre VAUZANGES
- Direction Générale Adjointe : Denis BOCQUET
- Direction de la Distribution : Jean Marie DELLINGER
- Direction des Clientèles Spécialisées : Antoine MORNAUD
- Direction Financière et Diversification Immobilière : Yann de ROQUEFEUIL
- Direction des Ressources Humaines et de la Logistique : Xavier DELOS
- Direction Marketing Communication et Mutualisme : Martial SCHOULLER
- Direction Bancaire et Technologie : Bruno FLORENT

L'organisation territoriale et commerciale

- 5 régions
- 121 points de vente
- 170 automates bancaires
- 247 points verts actifs
- 1 banque privée
- 1 banque d'affaires et d'expertise sociale
- 5 agences entreprises
- 2 espaces professionnels
- 2 plateformes téléphoniques et 1 centre GRD
- 2 espaces habitat conseil
- 8 points de vente à la marque Square Habitat



Le réseau mutualiste, actif et structuré

- 67 caisses locales
- 829 administrateurs

② L'ambition commerciale de CACP

En 2010, nous avons poursuivi nos efforts afin de bien faire notre métier de banquier-assureur avec chacun de nos clients. De ce fait, la formation et l'accompagnement des collaborateurs ont été deux axes fondamentaux qui ont mobilisé les équipes de la distribution et de la formation tout au long de l'année. Dans ces domaines, le rôle des managers étant essentiel, un programme individualisé pour chaque Directeur d'Agence a été développé alliant travail personnel et formation technique, pour les soutenir dans cette mission. Après le fort renouvellement de notre effectif sur les 4 années passées (plus de 400 recrutements) ces actions de formation ont eu pour objectif de consolider le professionnalisme des collaborateurs dans leurs nouvelles fonctions avec un accent particulier sur le « savoir faire » dans la découverte de la situation, des projets et des attentes de nos clients, et aussi le « savoir être » à travers la qualité de la relation proposée.

L'année 2010 a également été marquée par l'adaptation de nos pratiques avec les modes de contacts et de consommation de nos clients ; la fréquentation de nos agences a enregistré une baisse importante et Internet est devenu le 1^{er} canal d'entrée en contact avec la Caisse Régionale. **Nous avons enregistré plus de 10 millions de connexions sur la vitrine et plus du quart de nos clients a utilisé notre Banque en Ligne pour réaliser leurs opérations ou consulter leurs comptes.** De même, avec le développement rapide des Smartphones, la mise à disposition d'une application « gestion de budget » a rencontré un vif succès. Cependant, même si nos clients fréquentent de moins en moins leur agence, au profit de ces nouveaux canaux, la plupart d'entre eux souhaitent conserver un contact physique avec leur agence pour y trouver des conseils personnalisés et adaptés à leur situation, à leurs projets.

La qualité et l'étendue de notre gamme d'offres et de services alliées à la compétence des collaborateurs de l'entreprise, nous ont permis de réaliser une belle année commerciale, en témoigne la progression de nos encours de collecte, de crédit et d'assurances et la perception de nos clients qui est pour nous le premier des baromètres mesurant la qualité de l'exercice de notre métier. Aussi en 2010, nous avons lancé comme en 2009 une enquête de satisfaction auprès de notre clientèle. **La progression de la note de satisfaction, passée de 7 à 7,3 est pour toutes nos équipes un encouragement fort à poursuivre les efforts engagés.** Dans leurs réponses, nos clients nous ont clairement tracé nos axes de progrès et nos priorités. C'est ainsi que nous allons nous attacher dès 2011 à améliorer nos conseils dans les domaines de la gestion du budget, de la trésorerie, de la gestion de patrimoine et des assurances des personnes, afin de apporter à nos clients les réponses et l'accompagnement attendus, y compris dans les moments difficiles.

3 Les chiffres clés 2010 :

L'Activité commerciale	2010	2009	Variation 09 / 10
Entrée en relation (Flux)	17 108	13 778	24,1%
Nombre de dépôts à vue (Stock)	335 860	333 628	0,7%
Nombre Cartes de paiement (Stock)	214 124	212 999	0,5%
Encours collecte (M€)	8 978	8 630	4,0%
Encours crédits (M€)	5 392	5 095	5,8%
Réalisations crédits (M€)	1 017	807	26,0%
Nombre contrats d'assurances (Stock)	184 596	174 879	5,6%

Données 31 décembre 2010

1. La conquête

L'année 2010 est marquée par un bon dynamisme sur la conquête de nouveaux clients avec plus de 17 100 entrées en relation. Les moins de 25 ans représentent 43 % de cette conquête ce qui traduit véritablement le reflet d'une stratégie de renouvellement et de rajeunissement du portefeuille. Ainsi, au 31 décembre 2010, notre stock de dépôts à vue (DAV) continue sa progression (+0.7 %) avec plus de 335 860 contrats ouverts **et au final, CACP confirme sa position de leader puisque près d'un habitant sur deux de Charente et de Dordogne est client au Crédit Agricole.**

2. La collecte

L'encours total de la **COLLECTE classique** hors clientèle financière à **8,97 milliards d'euros** ressort à fin Décembre en progression de **+ 4%** sur année mobile. Ceci se traduit sur les différents compartiments de la façon suivante :

- + 11% sur le monétaire.**
- + 3,4% sur l'épargne.**
- + 1,3 % sur le tiers.**

En incluant l'ensemble des actions et obligations détenues par nos clients, l'activité **COLLECTE globale** à **9,3 milliards d'euros** affiche aussi une progression supérieure à **4%**, tirée par les compartiments collecte monétaire (+8,5%), épargne bancaire (+6,1%) et assurance vie (+3,7%). Seul le compartiment valeurs mobilières est en retrait à hauteur de -4,3%.

La collecte est donc restée un axe majeur de développement de la Caisse régionale, pour preuve, près de 350 millions d'euros ont été collectés en 2010.

3. Les crédits

A fin 2010, **le total de nos créances** en capital s'élève à **5,4 milliards d'euros**, en évolution de **5,8%** en année mobile (+ 297 millions d'euros). Sur les différentes activités, ce dynamisme se traduit notamment dans les progressions d'encours :

- + 7,2% sur l'habitat**
- + 4,7% sur l'équipement**
- + 3% sur la trésorerie**

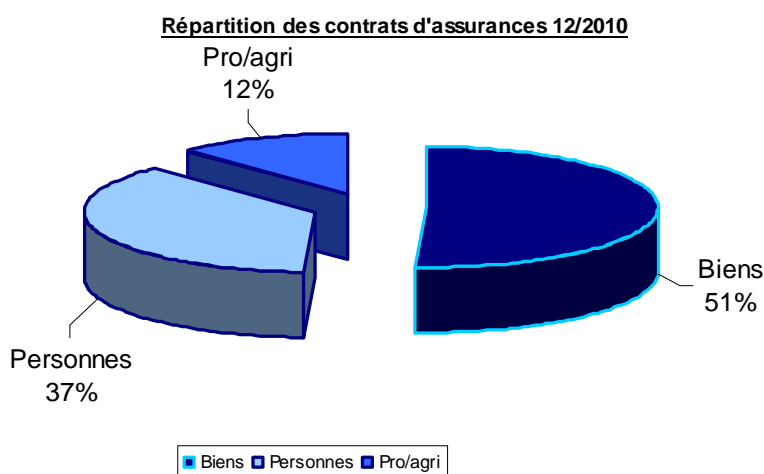
La croissance de nos encours est liée à de bonnes performances sur l'activité habitat, avec un regain du marché (hausse des demandes) et la volonté de la Caisse Régionale de proposer des conditions financières attractives à ses clients et prospects.

Sur ses principaux marchés la Caisse régionale réalise de fortes progressions sur les réalisations de crédits à moyen terme. Les crédits à l'habitat progressent de 43,9% avec 453 millions d'euros réalisés, les crédits aux des professionnels + 30,5 % avec 94 millions d'euros, les crédits à l'agriculture + 15,4 % avec 156 millions d'euros et les crédits à la consommation progressent de 6,8 % soit 108 millions d'euros réalisés. Les marchés des entreprises (163 millions d'euros) et des collectivités publiques (124 millions d'euros) sont plus en retrait.

Au final, notre part de marché crédits s'établit à 41,28% (en retrait de 0,29 point sur un an).

4. Les assurances

En 2010 notre portefeuille de contrats d'assurance continue à s'accroître, l'ensemble des gammes proposées progressent en moyenne de 5,6%.



Les assurances des agriculteurs et professionnels sont les plus dynamiques avec une croissance de 8,7 %. Les assurances de biens et des personnes qui représentent 88 % de notre portefeuille progressent respectivement de 4,6 % et 5,9 %.

5. Les risques

L'encours de créances douteuses et litigieuses (CDL) atteint 136 millions d'euros en 2010 et se traduit par **un taux au 31 décembre 2010 de 2,51 %**. Le fort développement des encours de crédits réalisés ces dernières années, ne s'est pas fait au détriment du risque qui demeure contenu et maîtrisé.

📍 La présence sur ses marchés & son territoire

1. Le marché des Particuliers

La conquête des particuliers

Avec 14 500 entrées en relation, la Caisse régionale confirme son attrait sur son territoire. Cette position de leader lui permet notamment de renforcer son image de banque dynamique et innovante auprès des moins de 25 ans. Ainsi, 2 nouvelles offres ont accompagné cette conquête :

- La nouvelle signature **Mozaic M6**, la **carte Twilight** ont favorisé cet engouement
- **Les bonus Jeunes Actifs** facilitent le premier équipement en assurances (bonus Multi Risques Habitation) et le premier crédit consommation (auto, installation, et 1 000€ pour 1€)

La collecte des particuliers

En 2010, les deux tiers de l'accroissement de la collecte sont réalisés sur la clientèle des particuliers. Cette année encore nous avons continué à enrichir notre gamme de placements avec des offres innovantes pour capter la collecte de la concurrence et mieux rémunérer les avoirs de nos clients. Nous avons ainsi proposé à notre clientèle de nouveaux DAT : **le DAT conquête** et **le DAT univers** qui ont rencontré le succès attendu. Nous avons également dynamisé nos offres existantes telles que nos **Offres Entourage**. Cette offre, inter générations, est destinée aux parents ou grands parents qui souhaitent épargner dans le cadre d'une préparation à la transmission.

Sur notre clientèle des jeunes, le livret A reste le placement phare. Cette épargne de précaution permet d'envisager sereinement l'avenir par une épargne lisible et accessible à tout moment. Nous leur avons également proposé 2 nouveautés :

- Une **Offre Examen**, qui a remporté un franc succès auprès de près de 1 400 bénéficiaires.
- Une animation **Compte de Noël** revue et corrigée pour réactiver la démarche.

Les crédits aux particuliers

L'année 2010 est une réussite en matière de financement des particuliers avec une progression des réalisations de 44 % sur l'habitat. Les transactions sur l'ancien accompagnées de travaux représentent 56 % des projets immobiliers financés pour un tiers de constructions ou d'achats neufs. Les 35/54 ans représentent près de la moitié des porteurs de projets. **Notre part de marché sur l'habitat est de 36,63 %.**

Les crédits à la consommation sont également en progression (+6,8 %). L'automobile est le principal objet des réalisations 2010 puisqu'il représente à lui seul 48% des financements. Les plus de 35 ans restent le cœur de cible pour ce type de financement.

Enfin, la Caisse Régionale a innové en proposant **deux ventes flash via sa vitrine internet**. Ainsi, plus de 250 internautes ont bénéficié de conditions privilégiées pour le financement de leur projet, une piste qu'il convient de creuser davantage.

Les assurances des particuliers

Le portefeuille d'assurances de biens et des personnes enregistre une progression de + 5,1%. L'année 2010 est marquée par 2 nouveautés commerciales :

- **La nouvelle Offre Auto** : une gamme relookée et plus simple d'accès qui nous permet de pouvoir répondre à tous types de besoins : de l'offre « Tiers Initial » à « Tous Risques Intégral », chaque client peut assurer son véhicule en toute liberté. « L'avantage bons conducteurs » et le stage « post permis » sont également bien perçus.
- **La nouvelle Assurance Tous Mobiles** : Cette assurance couvre tous les appareils mobiles de la maison de moins de 5 ans : Baladeurs MP3, téléphones portables ou ordinateurs portables, appareils photos, y compris les consoles des enfants. 677 clients ont souscrit cette offre qui apparaît la moins chère du marché.

Notre Banque en ligne a connu un franc succès auprès de nos clients souscripteurs d'assurances IARD : **20% des nouveaux contrats aux particuliers sont réalisés par téléphone avec notre pôle expert.**

L'assurance de personnes est également dynamique avec une progression du portefeuille de 5,9 %.

- Les 26/54ans sont notre cœur de cible car ils peuvent ainsi protéger leurs familles ou leurs biens et pouvoir assurer le maintien d'un train de vie, pourvoir aux études ... en cas de survenance d'un risque
- La Garantie Obsèques répond aux attentes de notre clientèle plus âgée. Elle leur permet notamment de pouvoir soulager leurs proches et de prévoir leurs dernières volontés.

Les services bancaires aux particuliers

Les offres packagées :

La Caisse Régionale a simplifié sa gamme d'offre de **Compte Service du Crédit Agricole** (CSCA). Ainsi, l'offre a été recentrée sur le CSCA Confort ou Essentiel et permet de proposer une offre de gestion de trésorerie adaptée.

Des innovations sur les cartes bancaires :

- La carte de retrait / paiement a été relookée avec le lancement de **la Carte Sociétaire**. Avec 10 000 souscripteurs, elle remporte le succès attendu.
- **Mozaic M6**, le Crédit Agricole innove sur la clientèle des jeunes avec une offre de services privilégiés aux moins de 30 ans : tarifs préférentiels, ventes privées, programme relationnel dédié.
- **Twilight**, déclinaison « collector » de Mozaic M6, a séduit près de 600 jeunes. Une avant 1^{ère} de film en juin a permis d'inviter 300 jeunes clients.

Les offres Uni-éditions se sont également enrichies avec une nouvelle revue publiée en avril 2010 « **Détours en France** » dont le premier numéro était consacré au Périgord.

Le développement de nouveaux canaux de communication :

- L'**e-relevé** s'installe peu à peu dans le quotidien de nos clients (+27% par rapport à 2009)
- Les campagnes de communication par e-mail et SMS se multiplient : 17 campagnes par e-mail, 8 campagnes par SMS représentant plus de 300 000 sollicitations clients.
- Les **blogs agence** se mettent en place : 4 sites créés, plus de 3 000 visites
- Notre clientèle anglophone bénéficie désormais d'un **site web dédié**.

2. L'aménagement et le développement du territoire

Les collectivités publiques

L'année 2010 a été marquée par la mise en œuvre de la réforme de la Taxe Professionnelle perçue par les collectivités publiques.

Ainsi, malgré les interrogations des collectivités quant à la consistance, les montants ou la « maîtrise » des recettes budgétaires, celles-ci ont continué à investir de manière importante. Pour la deuxième année consécutive, ce sont surtout les petites et moyennes collectivités qui ont le plus emprunté, les autres ayant stabilisé, voire réduit légèrement, leurs emprunts. Les accords de crédits progressent de 15 % par rapport à 2009. **Notre part de marché financière a continué de croître et s'élève à 36,4%.**

Cette année s'est aussi traduite par le développement des **Partenariats Publics Privés** permettant aux collectivités de trouver des réponses adaptées à leurs besoins d'investissements de plus en plus élevés, complexes mais indispensables. 3 nouveaux projets d'envergure ont été signés, et 1 a été livré et réceptionné sans aucune réserve en août 2010. La Caisse régionale confirme ainsi la mise à disposition de son expertise au service de ses territoires.

Notons enfin qu'après s'être engagée significativement dans le financement de la **Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique**, la Caisse régionale participe activement au comité de pilotage opérationnel. Ce dernier réunit les chambres consulaires, les acteurs économiques majeurs, et plus en amont, la Préfecture et le Conseil Général, dans le but de faire bénéficier les entreprises et les hommes et les femmes du département des retombées économiques du chantier. Un chef de mission LGV a notamment été nommé au sein de la Caisse régionale afin d'accompagner les entreprises charentaises.

Le logement social

2010 confirme à nouveau la faible appétence des bailleurs sociaux pour les prêts réglementés **Prêts au Logement Social**. En effet, le marché locatif reste très peu « actif » avec une offre supérieure à la demande et des loyers bas. Les prêts réglementés PLUS – PLAI (non distribués par le Crédit Agricole) demeurent plus adaptés à la situation locale où le niveau de revenus est inférieur à la moyenne nationale. C'est ainsi que nos interventions en PLS se sont concrétisées très majoritairement dans **des opérations d'hébergement de personnes âgées** réalisées par des établissements publics. Nos réalisations de prêts moyen terme auprès des bailleurs sociaux sont en repli mais conformes à nos prévisions.

Enfin, le développement des crédits concurrentiels « promoteurs » auprès des organismes de logement social s'est poursuivi.

La promotion immobilière

Après le « coup de pouce » de la loi Scellier et diverses mesures fiscales 2009 pour relancer l'accession, l'année 2010 s'annonçait « particulière » avec un net repli des permis de construire et des mises en chantier augurant peu de financements. La baisse des coûts de construction et le bas niveau des taux d'intérêts ont cependant soutenu l'activité de neuf en terrains à bâtir, maisons groupées et rénovations lourdes VEFA. De même, certains clients ont profité de la baisse relative des prix de l'ancien, pour réaliser de belles opérations de marchands de biens. Malgré la réduction significative des crédits accordés sur opérations antérieures, les crédits promoteurs 2010 ont progressé de près de 39% en volume.

Dans le cadre du partenariat PACIFICA / SMACL (Société Mutuelle d'Assurances des Collectivités Locales), le Crédit Agricole Charente-Périgord assure les collectivités locales. **Notre part de marché sur les communes de moins de 5 000 habitants progresse régulièrement et atteint désormais 7%.**

3. Le marché des Professionnels

2010, une année qui a vu un redémarrage marqué des investissements après une année 2009 en net ralentissement. Economiquement, le contexte reste compliqué. Pour autant, les indicateurs dans leur ensemble s'améliorent : les bilans devraient se clôturer en hausse avec une baisse des défaillances d'entreprises mais qui restent néanmoins à un point haut, comparé à l'avant crise. Globalement, le moral des entrepreneurs est meilleur qu'à la même époque de l'année dernière.

Dans ce contexte, la Caisse régionale poursuit son développement en lançant de nouvelles offres :

- **Compte Epargne Pro** : il rémunère la fidélité, avec un rendement pouvant atteindre actuellement 7% en dernière année...
- **Créances Services** : la possibilité pour nos clients de mobiliser leurs factures en toute autonomie sur Internet pour mieux gérer leur trésorerie.
- **Tiersanté** : une offre destinée aux professionnels de la santé (Pharmaciens, Médecins)
- **Convention Pro Avenir** avec les Chambres des Métiers et de l'Artisanat et Chambre de Commerce et d'Industrie Dordogne et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Charente, en partenariat avec la SIAGI : une convention qui permet l'accompagnement de la création, de la reprise et du développement des entreprises, à des conditions privilégiées.

Durant cette année, plus de 1 300 clients professionnels ont rejoint le Crédit Agricole, permettant à **notre part de marché commerciale de poursuivre sa croissance, en dépassant désormais 35 %**. En cumul, les financements d'investissement progressent de 38 %. **Nos parts de marché financières sont restées stables depuis décembre 2009 à 32%, leader sur notre marché.**

Le risque continue de progresser en 2010 mais à un rythme deux fois plus faible qu'en 2009.

Concernant la collecte, l'année 2010 est complexe ce qui est essentiellement dû à l'impact de la crise. On note sur l'année une progression de 4,6% sur la partie professionnelle et d'1% sur la partie privée. Les offres spécifiques aux professionnels (PEE, PERCO) ont vu leur développement freiné, mais la tendance positive constatée en fin d'année, confirme l'intérêt que portent les clients à ces solutions. Les flux domiciliés sont de 2 400 millions d'euros à fin décembre 2010 en progression de 1,6 % par rapport à 2009.

En matière d'assurance, la progression de notre part de marché sur les Professionnels, de 43% (national +27%), est remarquable. L'approche prévoyance par les experts assureurs se développe fortement et permet d'apporter des solutions efficaces.

En synthèse, l'année 2010 aura marqué un redémarrage significatif des investissements professionnels dans un contexte encore fragile, traduit entre autres, par un niveau de défaillance encore très important. Sur un territoire peu aidé par le dynamisme de la création, le Crédit Agricole Charente Périgord aura su se positionner en leader dans un marché de plus en plus concurrentiel.

4. Le marché de l'Agriculture

L'activité du marché de l'agriculture du Crédit Agricole Charente Périgord a été marquée sur l'année 2010 par plusieurs éléments impactant les principales filières de nos départements :

La **filière céréales**, après un début d'année difficile avec des prix de vente inférieurs aux prix de revient, a bénéficié d'événements climatiques comme la sécheresse intervenue durant l'été en Europe centrale, et de la baisse de l'euro contre le dollar, favorisant les exportations. La résultante a été au final une amélioration des revenus des producteurs mais avec une forte variabilité des résultats en fonction des prix de vente au cours de la campagne.

Les **filières élevage** montrent, pour leur part, une grande hétérogénéité des situations liées aux variations de productivité et de maîtrise des charges, nécessitant de plus en plus la mise en œuvre d'une approche segmentée.

La **filière bovins lait** a profité d'une reprise avec une augmentation des livraisons et du prix du lait, permettant de rattraper partiellement les pertes de l'année précédente, pour autant les difficultés de cette filière perdurent.

La **filière bovins viande** a été marquée par une hausse des abattages de toutes les catégories. Malgré cette offre supplémentaire, les cotations n'ont pas chuté, la filière bénéficiant d'une progression de la consommation et d'une reprise des exportations qui ont dégagé le marché.

La **filière porcine** reste dans le même contexte de difficulté que l'année précédente, avec une baisse de 1 % du prix de base.

La **filière viticulture Bergerac** se redresse, profitant de la conjonction de trois phénomènes : une amélioration constante de la qualité, une consommation mondiale qui montre des signes de reprise et une récolte mondiale en baisse.

La **filière viticulture Cognac** bénéficie pour sa part d'un contexte économique mondial favorable, avec une année historique en terme de CA à 1,86 milliards d'euros correspondant à plus de 153 millions de bouteilles expédiées, approchant en cela le record de 2007 de 158 millions de bouteilles. L'Extrême Orient devient le premier marché de Cognac.

Dans ces conditions, le Crédit Agricole Charente Périgord a réalisé une année de crédit record avec une production en hausse de 16 % et un encours en progression de 5 %, remplissant pleinement son rôle de principal banquier de l'économie de nos territoires. Ces réalisations nous ont permis de consolider notre position de leader dans l'accompagnement de l'installation des Jeunes Agriculteurs (+ 48% en nombre après une année marquée par le lancement du nouveau parcours à l'installation), de confirmer notre action dans la relation durable (95 % des financements du plan de soutien) et dans l'innovation avec une progression forte dans le secteur des énergies renouvelables (+170 %).

Les activités de financement des équipements, de structuration avec le foncier et de couverture des besoins de trésorerie, ont, elles aussi, été vecteur de progrès et d'accompagnement des besoins de nos clients. **Nos parts de marché financières sont restées stables sur un an, elles s'établissent à près de 72%.**

Le risque, malgré la conjoncture difficile sur certaines filières, a été bien maîtrisé et nous permet de maintenir le cap dans l'accompagnement de nos clients.

Les agriculteurs ont aussi répondu présents sur la Collecte (+13 %) permettant en cela d'assurer la ressource pour couvrir pour partie les emplois sur les financements. Dans le détail, la collecte s'est structurée autour de la mise en marché de supports en adéquation avec les besoins des clients. On peut citer le **compte épargne agri** qui a bénéficié d'une large diffusion (13% de la clientèle dès la première année) pour assurer la rémunération des disponibilités, mais aussi l'ensemble des supports de collecte bilancielle, et l'assurance vie avec **Floriagri** (+14%) restant le placement favori de l'épargne personnelle des agriculteurs.

Le Crédit Agricole s'est aussi affirmé comme le deuxième assureur de l'agriculture. **Notre part de marché en assurances des responsabilités et des biens atteint 25,6%**, en progression de 1,5 points. Notre offre complète d'assurances des biens et des personnes a permis de répondre aux besoins de 2 300 exploitations agricoles actives et 1 000 agriculteurs retraités ayant conservé une activité, tant sur le plan professionnel que privé. La pertinence et la qualité de notre offre aura notamment permis en 2010 de pénétrer significativement le milieu viticole de la région de Cognac, ce qui constitue un gage de notre légitimité d'assureur du marché agricole. Cette expertise, à la disposition des clients, nous a permis de consolider notre position de leader sur l'accompagnement de la retraite des agriculteurs et sur la prévoyance, avec une progression respectivement de 12 % et de 10 % pour les contrats d'arrêt de travail.

Le Crédit Agricole Charente-Périgord acteur de son territoire confirme ainsi sa position de 1^{er} banquier assureur du monde agricole au service de ses clients.

5. Le marché des Entreprises

L'année 2010 a vu la sortie de récession. La reprise a cependant été modérée et les entreprises n'ont pas toutes retrouvé leur activité d'avant crise. En outre, bon nombre de secteurs sont marqués par des mutations économiques et une nécessaire adaptation. L'investissement des entreprises a progressé au regard d'une activité plus satisfaisante et de conditions de financement favorables. La contribution du commerce extérieur a été significative pour nos filières exportatrices, notamment sur le Cognac. La consommation des ménages aura été finalement bien orientée et profitable à la distribution et au négoce.

Un leadership confirmé sur la clientèle Entreprises, 52 nouvelles relations sont venues conforter **une part de marché commerciale de 51%**.

La collecte affiche une bonne performance avec une progression supérieure à 20%. La Caisse régionale a su capter les liquidités disponibles au sein des entreprises, favorisant en cela son activité crédit. **Notre part de marché sur les encours crédit s'élevait à 27,52% en juin 2010** (contre 27,46% en juin 2009).

En 2010, la Caisse régionale a par ailleurs pu renforcer ses liens avec les dirigeants d'entreprises :

- en développant sa triple expertise de Banque commerciale, Banque d'affaires et de Banques Privée
- en capitalisant sur sa connaissance et le suivi des grandes filières de son territoire : Cognac, Coopération agricole et Industries Agro-alimentaires, Distribution et Viticulture Bergerac
- en continuant à maîtriser le risque sur son portefeuille.

D'ailleurs, l'encours de créances douteuses et litigieuses est en très légère diminution sur l'année civile et la Caisse régionale se positionne très favorablement dans le classement des Caisses régionales.

La **cession – reprise** d'entreprises reste un enjeu capital pour le maintien et le développement de notre tissu économique, l'exercice des métiers de la Banque d'affaires (de l'intermédiation à l'arrangement de dette en passant par le capital développement) permettra au Crédit Agricole Charente-Périgord d'être au rendez vous de sa responsabilité de banquier leader des entreprises charentaises et périgourdines.

6. La Banque d'affaires et expertise sociale

Au regard des enjeux liés au vieillissement de la population et des attentes de nos clients autour des problématiques de transmission et de haut de bilan, la Caisse régionale a créé une structure dédiée à ces aspects sur tous les marchés spécialisés de la Caisse régionale. Le métier de Gestion de Dettes (couverture de taux, arrangements) et les expertises en Epargne Salariale complètent cette structure. Enfin, la Banque d'affaires et d'expertise sociale anime et alimente le Fonds d'Investissement SAS Charente Périgord Expansion, créé aussi en 2009, en opportunité d'investissement.

L'année 2010 a été une première année d'exercice avec comme ambition de structurer et démultiplier nos offres, se faire connaître et reconnaître, tant en interne qu'en externe.

L'accompagnement de la transmission Agricole

Maintenant installé sur les 2 départements, il a été réalisé plus de 200 rendez-vous « transmission ». Ceux-ci ont donné lieu à 78 lettres de mission d'accompagnement. L'ensemble de ces missions se traduit par un certain nombre de travaux avec les partenaires, dans un calendrier plus ou moins court. Outre l'image de professionnalisme et la valeur ajoutée apportée lors de ces entretiens conseils, ces missions ont permis la mise en place de 5 514 milliers d'euros de crédit et 1 844 milliers d'euros de collecte (contre 1 400 milliers d'euros en 2009).

L'ingénierie Financière PME PMI et PRO

Les différents métiers ont donné lieu à une activité croissante matérialisée par 15 opérations de couvertures. 73 clients ou prospects ont été vus ou revus en transmission donnant lieu à la signature de 9 contrats.

Le capital investissement

Sur 8 dossiers ouverts, 3 dossiers ont été validés en Comité d'Investissement donnant lieu à des concrétisations de type : entrée au capital ou reprise.

L'épargne salariale et retraite collective

L'encours géré par la Caisse régionale dans le cadre de l'épargne salariale progresse de 9,7 %. Concernant la retraite collective, 2010 a été une année dynamique avec 22 nouveaux contrats et des encours en progression de 8,7%.

7. La diversification immobilière

En 2010 la Caisse Régionale a poursuivi son développement sur *l'aménagement immobilier*.

Les programmes en Charente :

- Les travaux de viabilisation sur **deux opérations de lotissement** initiées en 2010, **Marthon et La Couronne**, ont été achevés en 2011, ce qui représente 109 lots viabilisés.
- **Deux nouvelles opérations d'aménagements** ont été initiées, un programme à **Angoulême les "Jésuites"** et un autre à **Dirac** ce qui complète notre offre avec 91 lots supplémentaires.
- Les études de **réhabilitation de l'ancienne gendarmerie d'Angoulême** ont été lancées en 2010, les travaux débuteront en 2011 avec 31 logements de qualité prévus à la vente.

Les programmes en Dordogne :

- Deux projets sont en cours d'instruction sur la Dordogne, le premier à **Bergerac** et le second à **Lamonzie Saint Martin**, avec au total 31 lots à commercialiser à terme.

Concernant les métiers de la Transaction Immobilière et de l'Administration de Biens, que nous développons sous la marque "**Square Habitat**", l'activité se redresse par rapport aux deux dernières années. Cette activité n'a cependant pas encore atteint son point d'équilibre économique. Dans ce contexte, et pour intégrer les profonds changements affectant ces métiers (baisse forte des volumes, montée d'internet, déficit d'image), plusieurs décisions ont été prises :

- Lancement d'une réflexion au niveau national (projet Trajectoire) pour travailler à un **nouveau positionnement de la marque**, avec notamment la volonté d'installer une relation de confiance dans la durée avec les clients.
- Réflexion avec quatre Caisses régionales voisines pour investir ensemble afin de mutualiser et de multiplier nos forces autour des fonctions supports et des fonctions de développement (marketing, communication, formation, recrutement....)
- Lancement du **Projet Stratégique Square Habitat Charente-Périgord à 3 ans** : Ce projet a mobilisé l'ensemble des salariés des agences immobilières autour de différents thèmes axés sur la satisfaction des clients. Il verra ses premières déclinaisons opérationnelles dès 2011.

⑤ Des moyens à la hauteur de nos ambitions

1. Les ressources humaines

Les femmes et hommes de Charente Périgord

Nombre de salariés CDI au 31 décembre 2010			
Département	Hommes	Femmes	Total
Charente	264	320	584
Dordogne	246	399	645
Total Caisse Régionale	510	719	1 229

Au 31 décembre 2010 la Caisse régionale compte 1 229 salariés en Contrat à Durée Indéterminée avec 58 % de femmes. Ces effectifs sont complétés par 92 salariés en Contrat à Durée Déterminée, dont 36 apprentis ou contrats professionnels.

2010 a donné lieu à la mise en place de plusieurs dispositifs à destination de ses salariés :

- Suivi du **1% logement** dans le cadre de l'accord d'entreprise et distribution d'aides directes par la Caisse régionale, forte **augmentation des crédits distribués**
- Mise en place du **Chèque Emploi Service Universel** avec SODEXO en juin
- Ouverture du **Plan Epargne Retraite Collectif** en CACP avec **versement volontaire et un abondement de l'entreprise**
- Possibilité de **conversion de jours Compte Epargne Temps vers PERCO**

La Gestion des Ressources Humaines

43 nouveaux salariés ont été recrutés en Contrat à Durée Indéterminée ce qui est stable par rapport à 2009. Cependant, 2010 est particulièrement marquée par une reprise du marché de l'emploi interne avec 240 offres d'emploi, en progression de plus de 40%. De même, et pour faire face aux congés maternité, le recours à des salariés en Contrat à Durée Déterminée a également progressé.

La Formation

La Caisse régionale a investi dans la formation de ses salariés. C'est ainsi que 4 500 jours de formation ont été réalisés. Quelques actions marquantes : les filières de formation métiers, la Formation Relation Clientèle Multicanal et la Formation commercialisation des assurances à destination des conseillers particuliers. L'implantation de la formation à distance par e-Learning s'est poursuivie en s'intégrant pleinement dans des parcours métiers et des actions de développement personnel.

Handicap et Emploi au Crédit Agricole (HECA)

L'année 2010 est une année charnière car c'est le dernier exercice de l'accord national HECA. La démarche entamée au sein de la Caisse Régionale il y a 4 ans est un succès. En effet, le taux d'emploi de salariés en situation de handicap à fin 2010 est de 5,96 % (fin 2006, il était de 2,82%). Le taux légal de 6% devrait être atteint voire dépassé en 2011.

2. Les moyens technologiques

L'amélioration des process bancaires et informatiques est une priorité pour assurer un service de qualité à nos clients. Aussi, 2010 est marquée par la poursuite de nos efforts en matière de qualité de service et par le développement de nouveaux process et outils. Le taux de disponibilité de nos automates s'est encore amélioré (désormais supérieur à 99 %) et la disponibilité au service Internet CA en ligne est également resté proche de 100 % (mesure sur l'accès aux opérations de bourse 24 heures sur 24).

L'innovation dans les offres à la clientèle a été également au rendez-vous dans le domaine des moyens de paiement, plusieurs évolutions améliorent le quotidien de nos clients :

- La mise en place du **nouveau prélèvement européen** (SEPA débit Direct) dans le cadre de la construction de l'Europe des Paiements
- **L'évolution de notre parc de terminaux de paiement électronique** afin de sécuriser les transactions chez nos commerçants : 97 % de notre parc respectent les nouvelles normes sécuritaires dites PED/PCI
- La mise en œuvre en décembre 2010 d'une **solution sécurisée de paiement sur internet** appelée « Authentification non rejouable »

De nombreux projets technologiques ou bancaires ont été réalisés, certains ne sont pas directement visibles par nos clients, mais ils concourent à améliorer et sécuriser les opérations réalisées.

Enfin, la construction du nouveau système d'information des Caisses Régionales (NICE) a débuté au 1^{er} Trimestre 2010 et mobilise déjà les équipes informatiques de Charente-Périgord.

⑥ Les actions engagées et responsables

1. Le développement mutualiste

L'année 2010 concrétise l'ancrage et la dynamique mutualiste autour de la mise en place de contrats réciproques - Initiatives locales et initiatives Caisse Régionale – et pour faire vivre le mutualisme, 3 leviers sont mis en œuvre :

- Accueillir et former nos administrateurs

Plus de 100 administrateurs ont participé à une formation leur permettant d'exercer leur mandat. Des journées d'accueil des nouveaux élus et des nouveaux présidents ont été organisées ainsi que la mise en place d'une journée spécifique réservée aux présidents et vice-présidents intitulée « Agir Mutualiste par le développement local ». 21 secrétaires de Caisse locale ont bénéficié d'une demi-journée de formation mutualiste et 2 membres du Conseil d'administration de la Caisse régionale ont été accompagnés lors de leur prise de fonction.

- Animer le réseau des Caisses Locales

De nombreuses réunions de travail ou rencontres ont été réalisées tout au long de l'année, ainsi 11 réunions plénières ou décentralisées à destination des présidents, vice-présidents et secrétaires de Caisse locale ont été organisées. Dans **le prolongement du congrès de Caisses Locales de 2009**, 8 réunions des groupes de la « Vie Mutualiste » et « Offres et Relations » se sont déroulées et le dispositif Passerelle est devenu réalité mobilisant un nombre important de Caisses locales et administrateurs.

- Agir pour nos territoires

Le soutien aux initiatives des Caisses locales se manifeste dans le cadre de la réalisation des plans de relations mutualistes. **La Fondation Agir a accompagné 73 projets en 2010 et le Budget d'Accompagnement des Innovations Mutualistes (BADIM) a financé 95 projets.** L'ensemble de ces projets s'est réalisé grâce à un soutien financier de plus de 300 milliers d'euros.

Le partenariat avec l'ADIE a permis d'accompagner 161 nouveaux projets pour 111 000 €.

Des initiatives Caisse Régionale structurantes

En 2010 nous avons créé deux points Passerelle (Saint Michel – Chamiers), ces nouvelles agences répondent à plusieurs enjeux :

- Promouvoir l'engagement des administrateurs en lien avec le Congrès des Caisses Locales du 23 Juin 2009 : l'insertion par l'économie,
- Lutter contre l'exclusion de nos clients particuliers en grande difficulté personnelle et financière suite à un accident de la vie, et les accompagner avec un dispositif adapté,
- Etre utile pour nos clients en trouvant des solutions internes et externes,
- Etre utile aux agences dans la prise en charge des personnes et la maîtrise du risque,
- Développer le microcrédit professionnel et social.

225 personnes ont été prises en charge dans le cadre d'un plan d'accompagnement au 31 décembre 2010, 28 partenariats avec des partenaires sociaux du territoire ont vu le jour. Ces réalisations ont mobilisé 40 bénévoles administrateurs ou retraités du Crédit Agricole recrutés au sein de l'Association Passerelle.

La Caisse régionale a également proposé à ses sociétaires la toute **nouvelle Carte Sociétaire**. Cette carte sociétaire permet à ses adhérents de pouvoir bénéficier d'un bonus à chaque paiement (2 centimes d'euros) et d'apporter un soutien actif et concret (2 centimes d'euros) au développement local par l'intermédiaire de la Fondation Agir.

2. Le développement durable

En 2010 la Caisse Régionale a poursuivi sa politique de développement durable en privilégiant 5 axes dans le domaine environnemental :

- **La modernisation du système de gestion des flux d'air sur le site** de Soyaux : la mise en place de variateurs de vitesse, de sondes de qualité d'air associée à une réduction des puissances des moteurs de ventilation ont permis une réduction de la consommation électrique annuelle de 794 MWH (soit 9% de la consommation totale de la Caisse régionale) ainsi qu'une réduction des émissions de CO2 de 116 tonnes (soit 5% de l'objectif triennal de diminution que s'est fixé notre Caisse Régionale)
- **La mise en place de menuiseries double vitrage** dans 7 agences non équipées, sachant que plus de **95% de nos points de vente en sont déjà pourvus**
- La réalisation d'un **test de remplacement des lampadaires électriques** du parking de site de Soyaux par des bornes autonomes à énergie solaire et éolienne
- La mise en œuvre d'une étude de faisabilité pour le remplacement des chaudières gaz du site de Soyaux par une **chaudière à granulés de bois** (investissement similaire à celui réalisé en 2009 sur le site de Bergerac)
- **La poursuite d'achats de "Certificats Equilibre" à EDF** obligeant cette dernière à injecter en énergies renouvelables sur le réseau électrique national l'équivalent de 50% de la consommation électrique annuelle de la Caisse Régionale.

RAPPORT FINANCIER 2010



SOMMAIRE

① Les comptes individuels	p. 19
② Les comptes consolidés	p. 28
③ La gestion du risque	p. 31
1. Risque crédit	p. 33
2. Risque opérationnel	p. 47
3. Risque de non-conformité	p. 50
4. Risque de marché	p. 51
5. Risque de taux d'intérêt global	p. 53
6. Risque de liquidité et de financement	p. 56
④ Les opérations effectuées sur les CCA par les membres du Conseil d'Administration	p. 58
⑤ Délai de paiement des fournisseurs	p. 58
⑥ Les principaux ratios	p. 59
⑦ La diversification immobilières	p. 60
⑧ Les conclusions 2010 & perspectives 2011	p. 62
⑨ Le projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mars 2011	p. 63
⑩ Le projet de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 2011	p. 66

Les Comptes Individuels

I. Le compte de résultat

L'analyse du compte de résultat de la Caisse régionale est abordée à partir des principaux soldes intermédiaires de gestion (SIG) :

(en milliers d'Euros)	31/12/2010	31/12/2009	Variation en % 2009/2010
Intérêts et produits assimilés	239 243	253 842	-5,75%
Intérêts et charges assimilées	126 386	144 500	-12,54%
Revenu des titres à revenu variable	21 922	23 379	-6,23%
Commissions – produits	115 819	113 311	2,21%
Commissions – charges	15 251	15 259	-0,05%
Gain ou perte sur opérations des portefeuilles de négociation	1 882	-4 650	-140,47%
Gain ou perte sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	1 671	4 223	-60,43%
Autres produits d'exploitation bancaire	1 168	1 274	-8,32%
Autres charges d'exploitation bancaire	1848	1410	31,06%
PRODUIT NET BANCAIRE	238 218	230 210	3,48%
Charges générales d'exploitation	124 649	120 902	3,10%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	5 877	6 099	-3,64%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	107 692	103 209	4,34%
Coût du risque (+/-)	-17 314	-20 837	-16,91%
RESULTAT D'EXPLOITATION	90 378	82 372	9,72%
Résultat net sur actifs immobilisés (+/-)	-6 271	-1 742	259,99%
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	84 107	80 630	4,31%
Résultat exceptionnel (+/-)	0	0	
Impôt sur les bénéfices	28 480	27 151	4,89%
Dotations/reprises FRBG et provisions réglementées (-/+)	23	32	-28,13%
RESULTAT NET	55 650	53 511	4,00%

Sur l'exercice 2010 le produit net bancaire s'établit à 238 218 milliers d'euros, il a progressé de 3,48% en un an, soutenu par un bon niveau d'activité commerciale et un contexte de taux favorisant la marge de transformation.

- **Les intérêts et produits assimilés sont en recul de 5,75 %** malgré une progression de nos encours sur un an de plus de 5,8 %. Sur l'exercice 2010, l'effet de la baisse des taux (courts et longs) est défavorable sur le rendement de nos crédits & placements à taux révisables. Par contre cette baisse des taux a une incidence favorable sur **nos charges d'intérêts et assimilés qui reculent de plus de 12.5 % sur la période. Le net des produits d'intérêts et assimilés progresse de 3,5 millions d'euros (+3,2%) en 2010.**
- **Les revenus des titres à revenu variable affichent un recul de 6,23 %**, ils comprennent principalement les dividendes et avances sur participation. A noter qu'en 2009 nous avons bénéficié d'un élément non récurrent, la liquidation de la SAS SACAM et le versement d'un boni de liquidation. Hors élément non récurrent, les revenus des titres à revenu variable progresseraient de 8 %.
- **Le solde net des commissions (produits – charges) a lui aussi progressé en 2010 de +2,56 %.** Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs :

- o Les résultats de l'activité commerciale, avec en particulier de bonnes performances sur l'ensemble du PNB lié aux produits d'assurance (IARD, CAMCA) qui progressent de 3,7 %
- o Une incidence favorable du contexte de taux sur les commissions de collecte, la part révisable intermédiée par Crédit Agricole SA avait été pénalisée en 2009 par le contexte de taux de 2008/2009.
- o
- **Le PNB des portefeuilles est en forte progression**, notamment sur le portefeuille de négociation. Peu d'opérations réalisées en 2010 sur nos portefeuilles, alors que l'an passé nous enregistrons des charges significatives sur les couvertures et cession de dérivés spéculatifs.

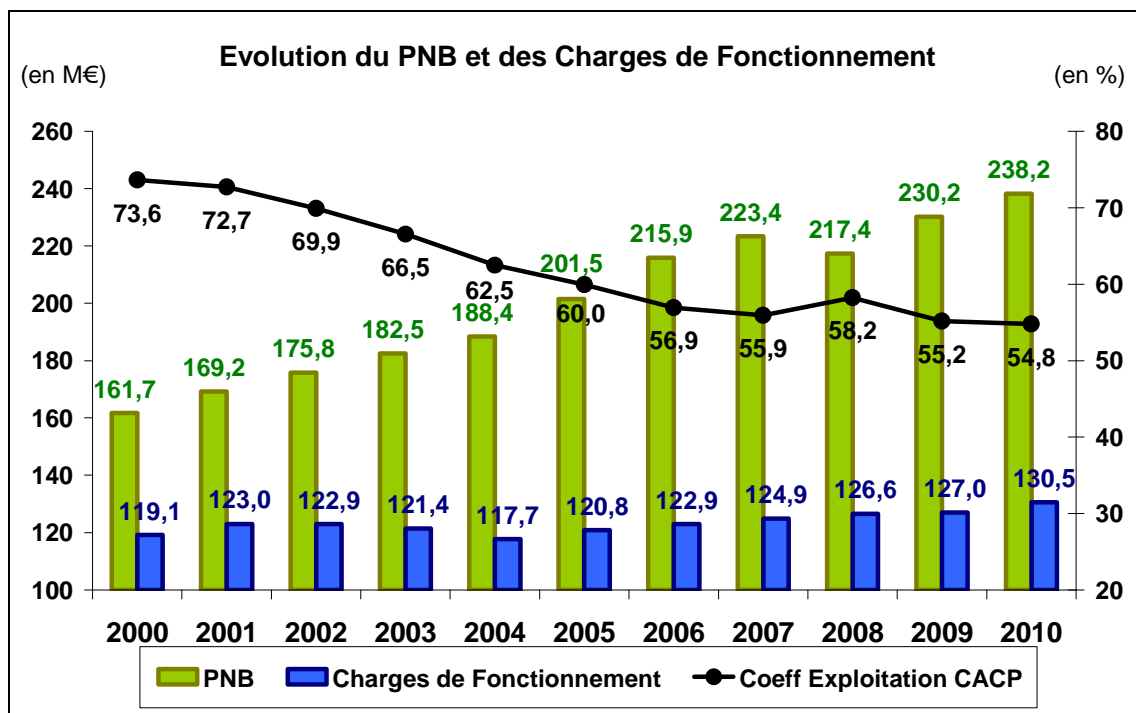
Les charges de fonctionnement progressent de 2,78 % soit 130 526 milliers d'euros pour 2010, cette progression est liée pour l'essentiel au début des travaux de construction du nouveau système d'information des Caisses régionales (NICE).

(en milliers d'Euros)	31/12/2010	31/12/2009	Variation en %
Salaires, charges, taxes sur rémunérations	68 525	68 974	-0,65%
Enveloppe intéressement/participation	7 573	7 404	2,28%
TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL	76 098	76 378	-0,37%
Impôts et taxes	5 133	4 462	15,04%
Services extérieurs et autres frais administratifs	43 462	40 061	8,49%
Dont Charges informatiques et téléphonie	17 718	12 304	44,00%
Dotations aux amortissements	5 877	6 099	-3,65%
Transferts de charges	-44	0	NS
TOTAL DES AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	54 428	50 623	7,52%
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	130 526	127 001	2,78%

Les charges de personnel affichent une baisse de 0,37 %. Ce recul est lié à la mise en place du projet informatique NICE qui a donné lieu à la mise à disposition de personnel de la Caisse régionale au profit des GIE CA Technologies et CA Services. Hors incidence NICE les charges de personnel progressent 4,1 %, sous l'effet de la progression des provisions pour indemnités de fin de carrière du personnel, la hausse des rémunérations, la hausse de fiscalité (forfait social) et la progression de l'enveloppe de participation et intéressement.

Les autres frais administratifs progressent de 7,52 %, cette forte variation est liée aux coûts informatiques qui sont impactés par le projet NICE.

- Le coût informatique & téléphonie affiche une progression de 44 % en 2010, malgré les réductions de coûts sur la téléphonie avec la mise en place de la TOIP pour l'ensemble du réseau d'agence. Retraité des refacturations de personnel et des contrats, le coût informatique (incluant NICE en 2010) affiche une hausse de 15,7 %.
- Hors informatique et téléphonie les autres frais administratifs sont en recul de 4,20 % par rapport à 2009. Cette évolution est liée à la réduction de nos frais postaux (mise en place de l'e-relevé en 2010 et non reconduction de l'opération de mise en conformité des dossiers clients et du qualitétest réalisés en 2009) et la baisse des honoraires sur 2010.



Dans ce contexte d'investissements, notamment informatique, la progression des charges de fonctionnement reste modérée et la productivité de la Caisse Régionale continue sa progression.

Le Résultat Brut d'Exploitation sous l'effet de la progression du PNB (+3,48%) et des charges de fonctionnement (+2,78%) **croît de 4,34 % pour s'établir à 107 692 milliers d'euros en 2010**. Le coefficient d'exploitation ressort à 54,79 %, soit un gain de 0,38 points.

Le coût du risque est en net repli par rapport à l'an passé (-16,90%) soit -17 314 milliers d'euros s'explique par :

- Une évolution du coût du risque de crédit contrastée :
 - o **L'incidence nette des dépréciations sur les crédits s'élève à 11 694 milliers d'euros** soit 654 milliers d'euros de moins que l'an passé. Le taux de créances douteuses et litigieuses (CDL) s'établit à 2,51 % soit une augmentation de 0,04 points, avec un taux de provisionnement en légère baisse à 64,06 %.

	2010	2009	Evolution (%)
Taux de CDL* (CDL/créances capital)	2,51%	2,46%	0,05 pt
⇒ dont agris	4,03%	4,36%	-0,33 pt
⇒ dont pros	5,09%	4,57%	0,52 pt
⇒ dont entrep coop promot	2,67%	2,59%	0,08 pt
⇒ dont particuliers	1,76%	1,86%	-0,10 pt

* les encours sont exprimés en soldes instantanés

- o **Les provisions pour dépréciations collectives crédit progressent de 8,5 millions d'euros sous 2 effets :**
 - Revue de nos modèles de provisionnement filières pour les intégrer dans une nouvelle méthodologie en relation directe avec les concepts définis par le régulateur Balois visant à permettre notamment de réaliser du backtesting et création de provisions sectorielles supplémentaires sur les encours de crédit en relation avec le monde agricole, à savoir le secteur « Bovins Viandes » et « Bovins lait ». L'ajustement de ces modèles et ces créations se traduisent par une dotation nette de 6,2 millions d'euros.
 - Ajustement de la provision collective crédit « Bale II » compte tenu de l'évolution de notre portefeuille crédit et de la création des provisions filières mentionnées précédemment se matérialisant par une dotation nette sur l'exercice de 2,3 millions d'euros

- Les engagements de financement donnés font l'objet d'une dotation nette de 0,8 millions d'euros sur la période.
- Les autres provisions pour risques et charges sont en nettes replis. 2 dossiers majeurs expliquent ce mouvement sur le coût du risque de la Caisse régionale :
 - Cessions d'une ligne de titre provisionné en raison d'un risque d'exécution se traduisant par une reprise de provision de 3,4 millions d'euros sur l'exercice (titre Selecta),
 - Clôture des poursuites judiciaires à l'encours de la Caisse régionale sur des dossiers bancaires entraîne une reprise nette de 1,3 millions d'euros

Le résultat net sur actif immobilisé se solde par une perte 6 270 milliers d'euros sur l'exercice 2010, avec la constatation d'une moins value suite à la cession du titre Selecta (-3,1 millions d'euros), des dotations aux provisions sur les participations de la Caisse régionale dans la SACAM Internationale (2,3 millions d'euros) et dans Charente Périgord Immobilier (0,8 millions d'euros).

Le résultat net de l'exercice 2010 ressort à 55 650 milliers d'euros en progression de 4 %

II. Projet d'affectation du Résultat Net

Le projet d'affectation du Résultat Net proposé à l'approbation de l'Assemblée Générale se traduit selon le schéma suivant :

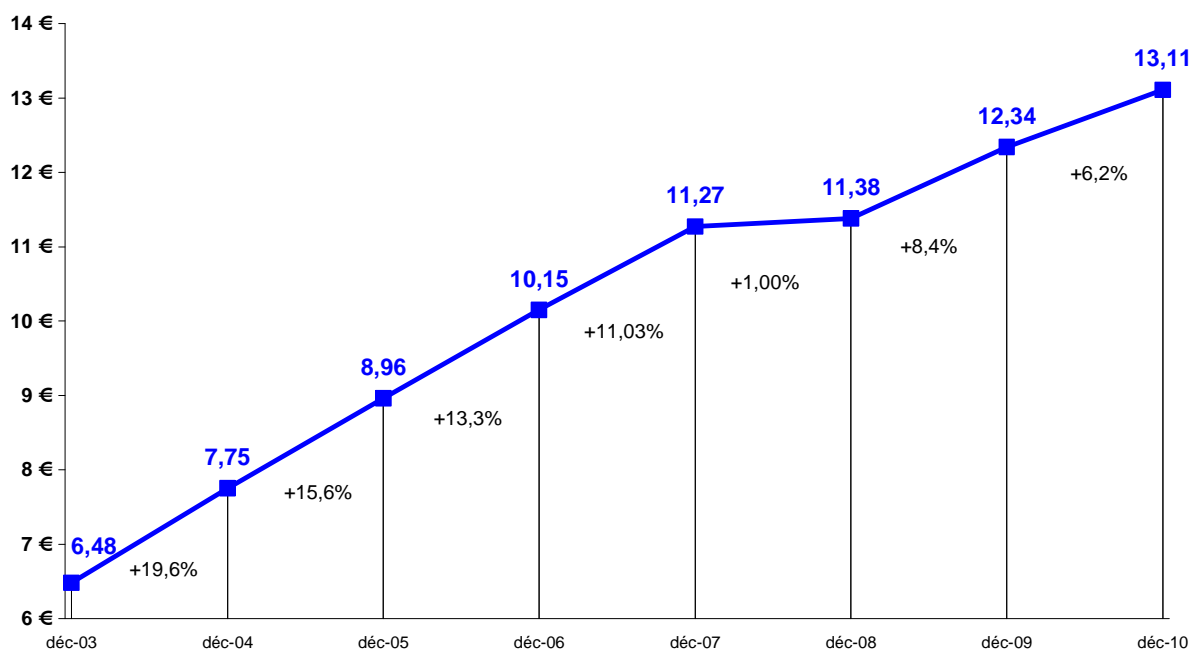
(en milliers d'euros)	2010	2009	variation % 2009/2010
RESULTAT NET COMPTABLE DE L'EXERCICE	55 650	53 511	4,00%
Intérêts versés aux Parts Sociales	1 908	2 196	-13,11%
Rémunérations versées aux CCA	6 737	6 478	4,00%
RESULTAT CONSERVE (Réserves légales et autres)	47 005	44 836	4,84%

II. Distributions réalisées sur les trois dernières exercices pour les Parts Sociales et les Certificats Coopératifs d'Associés

(En milliers d'euros)	2010	2009	2008
Intérêts Nets aux Parts Sociales *	1 908	2 196	2 146
Intérêts Bruts des parts sociales	1 908	2 196	2 146
Dividendes des CCA*	6 737	6 478	6 478
Intérêts Bruts des CCA	6 737	6 478	6 478

IV. Les CCA : cours en euros

Evolution du prix du CCA



Au 31 décembre 2010, le dernier cours du CCA a été fixé par le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 23 juillet 2010. Ainsi sur la base de l'arrêté au 30 juin 2010 son cours a été fixé à 12,66 €.

Sur la base de l'arrête au 31 décembre 2010, le cours du CCA a été fixé à 13,11 € par le Conseil d'Administration du 28 janvier 2011.

V. Composition du capital social au 31/12/2010

Répartition du capital social	Capital nominal En euros	% du capital	Nombre	Doit de vote	% de vote
Certificats coopératifs d'associés	39 647 338	41,25%	25 913 293		0%
dont part du public	15 619 923	16,25%	10 209 100		0%
dont part de Crédit Agricole SA	24 027 415	25,00%	15 704 193		0%
Parts sociales	56 462 323	58,75%	36 903 479		100%
dont caisses locales	56 462 046	58,75%	36 903 298	180	90,45%
dont collectivités publiques	0	NS	0		0%
dont administrateurs de la CR	275	NS	180	18	9,05%
dont Crédit Agricole SA	2	NS	1	1	0,50%
dont autres organismes	0	NS			0,00%
TOTAL	96 109 661	100,00%	62 816 772	199	100%

VI. Changement de méthode comptable

Les changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent concernent les points suivants :

- La Caisse régionale applique à compter du 1er janvier 2010 le règlement CRC 2009-03 du 3 décembre 2009 afférent à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours. Ce changement de méthode comptable a été appliqué de façon prospective conformément aux dispositions liées au changement de méthode comptable prévues à l'article 314-1 1er paragraphe du règlement n° 99-03 du Comité de la réglementation comptable relatif au plan comptable général, la CR se trouvant dans le cas où l'incidence de l'application du nouveau règlement à l'ouverture n'a pu être appréciée de façon rétrospective. Du ce fait, l'application de ce nouveau règlement par la Caisse Régionale n'a pas eu d'impact sur la situation nette de l'entité sur la période.
- Ce règlement CRC 2009-03 prévoit l'étalement des commissions perçues et charges payées sur toute la durée des concours à la clientèle.
Les commissions nettes 2010 représentent 2 351 milliers d'euros (1 897 milliers d'euros en 2009) avant application de l'étalement et 348 milliers d'euros après application de l'étalement. L'impact sur le compte de résultat 2010 de l'application de façon prospective de ce changement de méthode est ainsi de -2003 milliers d'euros avant impôt au niveau du PNB.
Par ailleurs, ces commissions auparavant classées en commissions (et charges de fonctionnement pour 0,5 million d'euros de commissions prescripteurs) ont été reclassées parmi les produits d'intérêts au regard de l'application du règlement évoqué.

La Caisse régionale applique depuis le 1er janvier 2010 le règlement de l'ANC n°2010-04 du 7 octobre 2010 relatif aux transactions entre les parties liées et aux opérations non inscrites au bilan. Les informations requises figurent dans la note 21 -Opérations effectuées avec les entreprises liées et les participations - .

VII. Le Bilan

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010 (en milliers d'euros)					
ACTIF	2010	2009	PASSIF	2010	2009
Opérations interbancaires et assimilées	69 452	75 887	Opérations interbancaires et assimilées	1 356	1 927
Caisse, banques centrales,	53 305	59 343	Banques centrales		
Effets publics et valeurs assimilées	7 712	7 742	Dettes envers les établissements de crédit	1 356	1 927
Créances sur les établissements de crédit	8 435	8 802			
Opérations internes au Crédit Agricole	635 421	349 463	Opérations internes au Crédit Agricole	3 498 870	3 903 671
Opérations avec la clientèle	5 385 229	5 095 452	Comptes créditeurs de la clientèle	1 799 662	1 613 235
Opérations sur titres :	360 579	361 587	Dettes représentées par un titre	727 315	12 124
Obligations et autres titres à revenu fixe	273 771	268 222	Comptes de régularisation et passifs divers	151 497	100 041
Actions et autres titres à revenu variable	86 808	93 365	Autres passifs	55 585	34 022
			Comptes de régularisation	95 912	66 018
Valeurs immobilisées	576 773	567 182	Provisions et dettes subordonnées	253 589	251 015
Participations et autres titres détenus à long terme	518 940	510 853	Provisions	71 913	72 958
Parts dans les entreprises liées	11 263	8 529	Dettes subordonnées	181 676	178 057
Immobilisations incorporelles	2 887	2 826	Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	28 967	28 967
Immobilisations corporelles	43 683	44 974			
Capital souscrit non versé			Capitaux propres hors FRBG:	695 424	648 472
Actions propres			Capital souscrit	96 110	96 110
			Primes d'émission	124 274	124 274
Comptes de régularisation et actifs divers	129 226	109 882	Réserves	419 349	374 512
Autres actifs	68 107	45 207	Ecart de réévaluation		
Comptes de régularisation	61 119	64 675	Provisions réglementées et subventions d'investissement	41	65
			Report à nouveau		
			Résultat de l'exercice	55 650	53 511
TOTAL ACTIF	7 156 680	6 559 452	TOTAL PASSIF	7 156 680	6 559 452

Le total du bilan de la Caisse régionale Charente Périgord évolue de 9,10% sur l'année 2010 portés essentiellement par l'évolution des encours de crédit à la clientèle (+5,7% représentant une évolution de 290 millions d'euros) et par l'augmentation des opérations internes au Crédit Agricole.

1. Le Bilan ACTIF : les éléments marquants

Les opérations interbancaires et assimilées diminuent de plus de 8% (6 millions d'euros) sur la période en raison de la diminution de nos encaisses agences.

Les opérations internes au CA sont en forte progression sur l'année 2010 de 286 millions d'euros liés à notre changement de politique de refinancement. Nos encours de prêts en blanc croisent de plus de 300 millions d'euros alors que dans le même temps notre position de trésorerie auprès de Crédit Agricole sa

présente un solde créditeur. Conséquence de notre politique de gestion des encaisses, nos encours mobilisés auprès de la banque de France progressent de 12 millions d'euros.

Les opérations avec la clientèle présentent une croissance de plus de 5% sur la période, soit une variation annuelle de 290 millions d'euros. Tout nos encours de crédit progressent et notamment : l'équipement +102 millions d'euros, l'habitat +153 millions d'euros.

Les opérations sur titres sont stables sur l'année 2010.

Les valeurs immobilisées progressent de 8 millions d'euros sur l'année lié pour l'essentiel à l'accompagnement des évolutions du groupe Crédit Agricole, souscription à l'augmentation de capital de SAS Rue de la Boétie.

2. Le bilan PASSIF : les éléments marquants

Les opérations interbancaires et assimilées régressent de près de 0,6 millions d'euros sur l'année 2010 lié à une diminution de l'activité de centralisation de trésorerie.

Les opérations internes au CA diminuent de plus de 10% sur la période malgré la position créditrice de notre compte ouvert dans les livres de CASA, l'accroissement de nos encours de DAV sur les caisses locales +0,695 millions d'euros, l'accroissement de nos avances obtenues auprès de Crédit Agricole sa de 1,4 millions. Cette diminution est due à la réduction des emprunts en blanc auprès de Crédit Agricole sa, (-481 millions d'euros) dans le cadre de la mise en œuvre de politique de refinancement de la Caisse régionale qui a privilégié le refinancement bancaire externe via des TCN et CDN en 2010

Les opérations avec la clientèle progresse de 11,56%, soit une variation de +186 millions d'euros sur l'exercice, tirées de la croissance de nos encours de DAV clientèles sur l'année, + 132 millions d'euros.

Les dettes représentées par un titre augmentent de 715 millions d'euros en raison de l'émission depuis le premier semestre 2010 de titres de créances négociables, CDN et BMTN, pour un montant de 720,3 millions d'euros.

Les provisions et les dettes subordonnées présentent une certaine stabilité avec 2 mouvements inversés sur les domaines couverts. Les provisions diminuent de 1,43% en raison notamment des appels de trésorerie sur les litiges CNASEA, la conclusion en notre faveur de litige bancaire et juridique et de la cession d'un titre qui avait donné lieu à la constitution d'une provision. A contrario, les dettes subordonnées progressent de 3,6 millions d'euros sont l'influence de la croissance constatée des comptes courants bloqués des caisses locales (+6,2 millions d'euros), elle-même légèrement compensée par les échéances normales des titres participatifs non renouvelés.

Le Fonds Bancaires pour Risques Généraux n'a pas l'objet de variation sur la période.

Les Capitaux propres évoluent sous l'effet de la conservation du résultat acquis l'année dernière et à la croissance du résultat de l'année 2010, soit 46,9 millions d'euros.

VIII. Le Hors Bilan

Engagements donnés, 907 274milliers d'euros au 31 décembre 2010

La variation de + 7,6% soit +63 millions d'euros se répartit de la façon suivante :

- Les accords de financement donnés croissent de 6,41%, en raison de l'augmentation de l'engagement sur les prêts accordés non réalisés et les plafonds d'OCC pour un montant de 61,8 millions d'euros ;
- Les engagements de garantie augmentent de 27,17% soit 17,1 millions d'euros essentiellement sur les cautions immobilières (+2,8 millions d'euros), sur les cautions fiscales (+3,3 millions d'euros) et sur les garanties inter-établissements de crédit dont le Groupe CA (+12 millions d'euros).

Engagements reçus, 1 804 062 milliers d'euros au 31 décembre 2010

L'augmentation de 48,77% par rapport à l'exercice précédent (soit +591,5 millions) se matérialise par :

- Les engagements de financement interne au Groupe Crédit Agricole et plus spécifiquement avec Crédit Agricole SA augmentent de 500 millions d'euros sur la période. Cette augmentation s'inscrit dans le cadre de l'optimisation de ratio de liquidité depuis la mise en œuvre de la réforme du ratio de liquidité en juin 2010.
- Les engagements de garantie reçus progressent de 95,6 millions d'euros. Sur cette période on note :

- Une diminution des engagements reçus des établissements de crédit de 62 millions d'euros, notamment extinction de la garantie accordé par Casa dans le cadre de la gestion des grands risques (-31 millions) et une diminution de nos garanties Foncaris 8 millions d'euros ;
- Une augmentation de notre encours garanti auprès de la CAMCA (sté de caution) de 112 millions d'euros

Instruments financiers,

Les engagements donnés se fixent à 985 146 milliers d'euros au 31 décembre 2010 soit une légère croissance des engagements de 0,41%, + 4 millions d'euros reflétant la stabilité de notre politique de couverture de risque de taux à la hausse. A noter, l'extinction de nos engagements sur les options de change et l'augmentation de nos engagements sur options (option sur indices) de 1,9 millions d'euros en vue de couvrir une fraction de nos lignes de titres OPCVM actions contre la chute des courts.

Les engagements reçus s'établissent à 659 838 milliers d'euros au 31 décembre 2010 soit en diminution par rapport à l'année dernière de 224 millions d'euros en raison de l'évolution de notre politique de couverture à la baisse des taux.

Les comptes consolidés

Le résultat net consolidé de la Caisse régionale Charente Périgord progresse de 7,7% et le total de bilan progresse de 9%. Les capitaux propres consolidés croissent de 6,50%, essentiellement sous l'effet conjugué de la croissance du résultat net, de l'affectation du résultat de 2009 et de l'augmentation des souscriptions de capital social à hauteur de 5 millions d'euros. Cette progression masque cependant l'effet défavorable la valorisation des portefeuilles titres de plus de 24%, soit 3,3 millions d'euros (notamment la dépréciation de la participation dans le SACAM Internationale, en raison des difficultés ressenties sur le marché Grec).

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2009 à l'exception du changement d'option relatif à la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi. En effet, selon la norme IAS 19, les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies peuvent être comptabilisés :

- Soit en contrepartie du résultat pour leur totalité ;
- Soit en contrepartie du résultat pour une fraction déterminée selon la méthode du corridor ;
- Soit en contrepartie des autres éléments du résultat global pour la totalité.

Jusqu'au 31 décembre 2009, la Caisse régionale de Crédit Agricole Charente Périgord imputait les écarts actuariels dans le résultat de la période pendant laquelle ils étaient constatés.

Afin de fournir une information plus comparable avec les principes appliqués par les autres sociétés, la Caisse régionale de Crédit Agricole Charente Périgord a décidé de les enregistrer intégralement en « gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres ». Cette méthode est appliquée de manière permanente et homogène à tous les régimes de retraite à compter du 1^{er} janvier 2010.

Cette modification d'option comptable est traitée conformément aux dispositions de la norme IAS 8 avec application rétrospective.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'entité comptabilise les écarts actuariels directement en capitaux propres et non plus en résultat. Si cette méthode avait été appliquée en 2009, l'impact net d'impôts sur le résultat aurait été de 95 milliers d'euros.

Au niveau du compte de résultat, 62,8 millions d'euros :

- le Produit Net Bancaire consolidé atteint 238,1 millions d'euros tirés par l'activité crédit, soit une progression de 2,6% par rapport aux données consolidées 2009.
- Les Charges de Fonctionnement Nettes atteignent 130,6 millions soit une progression de 2,42% par rapport à 2009, comparable à celle constatée au niveau des comptes sociaux.
- Il en découle un Résultat Brut d'Exploitation de 107,5 millions d'euros, après imputation des amortissements et dépréciation des immobilisations 6,5 millions d'euros (en légère diminution par rapport à 2009). Le RBE est en progression de 3 millions par rapport à 2009, soit une progression de 2,9% sur la période.
- Le Coût du Risque (charge) s'améliore de plus 4 millions d'euros sur la période, soit une progression de près de 20%, malgré notamment la constitution de nouvelle provision collective sectorielle sur le domaine crédit, soit un effort de dotation de 10,8 millions d'euros. L'année 2010 est surtout marquée par une forte stabilité de notre coût du risque sur créances douteuses et litigieuses et par la fin des actions judiciaires sur certains dossiers historique de la Caisse régionale (reprise de provision 1,3 millions d'euros).
- Le Résultat d'Exploitation s'élève ainsi à 89,4 millions d'euros contre 81,9 millions d'euros en 2009.
- La charge fiscale consolidée augmente de 2,9 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent, alors qu'elle augmente de 1,3 millions d'euros dans les comptes sociaux. Le décalage réside principalement dans la différence de traitement fiscal sur les plus/moins values sur OPCVM, ainsi que les décalages fiscaux qui sont neutralisés en IFRS. La charge fiscale consolidée est impactée par la comptabilisation d'impôts différés sur la constatation de la variation de juste valeur par résultat sur les instruments dérivés et les différents retraitements IFRS par résultat.

Les comptes Consolidés

Compte de résultat consolidé :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2010	31/12/2009	Variation %
Intérêts et produits assimilés	253 634	290 603	-12,72%
Intérêts et charges assimilées	-131 432	-170 343	-22,84%
Commissions (produits)	116 216	114 847	1,19%
Commissions (charges)	-15 542	-16 078	-3,33%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 201	261	360,15%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	11 220	12 764	-12,10%
Produits des autres activités	5 728	1 616	254,46%
Charges des autres activités	-2 957	-1 683	75,70%
PRODUIT NET BANCAIRE	238 068	231 987	2,62%
Charges générales d'exploitation	-124 057	-120 739	2,75%
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	-6 532	-6 761	-3,39%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	107 479	104 487	2,86%
Coût du risque	-18 113	-22 573	
RESULTAT D'EXPLOITATION	89 366	81 914	9,10%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-21	-38	-44,74%
RESULTAT AVANT IMPOT	89 345	81 876	9,12%
Impôts sur les bénéfices	-26 561	-23 602	12,54%
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	62 784	58 274	7,74%

Au niveau des capitaux propres consolidés, 908 millions d'euros :

- Le capital consolidé de la Caisse régionale Charente-Périgord évolue sur la période de 3% et se fixe à 183,6 millions d'euros au 31 décembre 2010 à comparer au 178 millions d'euros au 31 décembre 2009.
- Les réserves consolidées croissent de 48 millions d'euros pour s'établir à 8 millions d'euros en cette fin d'année; soit une progression de 11,9% sur la période liée à l'affectation du résultat consolidé 2009.
- Les réserves de réévaluation résultent des impacts IFRS. Elles diminuent de 21,1% pour s'établir à 8,6 millions d'euros à fin décembre 2010. Cette diminution est due à la réduction des plus values latentes (juste valeur) sur les titres détenus dans le portefeuille Available For Sales (AFS), et plus particulièrement à l'évolution négative du cours d'évaluation de titre SAS rue de la Boétie, soit-2,2 millions d'euros.
- A noter également, l'impact du changement de méthode sur la comptabilisation des charges de retraites pour la fraction représentative des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode du SoRIE. Ce changement s'est traduit par impact sur les capitaux propres d'ouverture de -95 milliers d'euros. La comptabilisation des flux sur l'exercice de l'année 2010 net d'impôt différé est de 459 milliers d'euros.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital et réserves liées			Réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital	Elimination des titres auto-détenus						
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2009	177 714	124 275	-45	480 979	-107 491	10 737	686 169		686 169
Augmentation de capital	2 787						2 787		2 787
Variation des titres auto détenus			-2 404				-2 404		-2 404
Dividendes versés en 2009						-10 737	-10 737		0
Dividendes reçus des CR et filiales									
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires									
Mouvements liés aux stocks options									
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires									
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (3)					118 499		118 499		118 499
Résultat au 31.12.2009						58 274	58 274		58 274
Autres variations									
Capitaux propres au 31 décembre 2009	180 501	124 275	-2 449	480 979	11 008	58 274	852 588		852 588
Affectation du résultat 2009				48 126		-48 126			
Effets du changement de méthode relatifs aux écarts actuariels (IAS19)				-95			95		95
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2010	180 501	124 275	-2 449	529 010	11 008	10 148	852 493		852 493
Augmentation de capital	4 553						4 553		4 553
Variation des titres auto détenus			1 021				1 021		1 021
Dividendes versés en 2010						-10 148	-10 148		-10 148
Dividendes reçus des CR et filiales									
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires									
Mouvements liés aux stocks options									
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires									
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-2 786		-2 786		-2 786
Résultat au 31.12.2010						62 784	62 784		62 784
Autres variations									
Capitaux propres au 31 décembre 2010	185 054	124 275	-1 428	529 010	8 317	62 784	908 012		908 012

La Gestion du Risque

Introduction

L'information fournie au titre de la norme IFRS 7 relative aux instruments financiers couvre les types de risques suivants¹ :

- Les risques de crédit : risques de pertes liés à la défaillance d'une contrepartie entraînant l'incapacité de faire face à ses engagements vis-à-vis de l'entité.
- Les risques de marché : risques de pertes liés à la variation des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix, spread de crédit).
- Les risques structurels de gestion de bilan : risques de pertes liés à la variation des taux d'intérêt (Risque de Taux d'Intérêt Global) ou des taux de change (risque de change) et risque de ne pas disposer des ressources nécessaires pour faire face à ses engagements (risque de liquidité) ; y compris les risques du secteur de l'assurance.
- Les risques induits par la crise financière.

Afin de couvrir l'ensemble des risques inhérents à l'activité bancaire, des informations complémentaires sont fournies concernant :

- Les risques opérationnels : risques de pertes résultant principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes ou des personnes en charge du traitement des opérations.
- Les risques juridiques : risques d'exposition potentielle du groupe à des procédures civiles ou pénales.
- Les risques de non-conformité : risques liés au non-respect des dispositions légales et réglementaires des activités bancaires et financières exercées par le Groupe.

La gestion des risques, inhérente à l'exercice des activités bancaires, est au cœur du dispositif de contrôle interne de la Caisse régionale de Charente Périgord mis en œuvre par tous les acteurs intervenant, de l'initiation des opérations jusqu'à leur maturité finale.

Si la maîtrise des risques relève en premier lieu de la responsabilité des métiers qui assurent le développement de leur activité, la responsabilité de la mesure des risques et de leur surveillance est assurée par le Responsable du Contrôle Permanent et des Risques (RCPR) de la Caisse régionale Charente Périgord nommé Responsable de la filière Risque telle que le définit le CRBF 97-02 modifié. Indépendant des métiers et rapportant directement à la Direction Générale, le RCPR a pour mission de garantir que les risques auxquels est exposée la Caisse régionale sont conformes aux stratégies risques définies (limites globales et individuelles, critères de sélection des risques) et compatibles avec les objectifs de croissance et de rentabilité de l'entreprise.

La gestion et la surveillance des risques de toutes natures de la Caisse régionale Charente Périgord sont effectuées dans différentes instances :

- Le **Conseil d'Administration** procède à l'examen de l'activité et des résultats du contrôle interne. En particulier, le Conseil d'Administration valide la politique de maîtrise des risques et, notamment, les limites fixées.
- Le **Comité d'Audit et des Comptes** est chargé d'assister le Conseil d'Administration dans l'exercice de ses missions relatives au contrôle interne. Il se réunit trois fois par an et il est composé de 4 administrateurs de la Caisse régionale parmi lesquels est désigné le Président du Comité, le Directeur Financier, le Responsable du Contrôle Permanent et des Risques, le Responsable du Contrôle Périodique, le Responsable du Contrôle de la Conformité et les Commissaires aux Comptes. Il est animé par le Responsable de la filière Risque. Le Comité d'Audit et des Comptes est notamment chargé de :
 - o Vérifier la clarté des informations fournies et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés ;
 - o Porter une appréciation sur la qualité du contrôle interne, notamment la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.
- Le **Comité de Contrôle Interne** réunit, au moins trimestriellement, sous la présidence du Directeur Général, les responsables du contrôle permanent, du contrôle de la conformité et du contrôle périodique. Il a pour mission de :
 - o Veiller à la cohérence et l'efficacité du contrôle interne sur base consolidée ;
 - o Valider le plan d'audit et suivre sa réalisation ;
 - o Examiner les résultats des contrôles permanents, y compris de la conformité ;

¹ Cette information fait partie intégrante des comptes consolidés au 31 décembre 2010 et, à ce titre, elle est couverte par le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.

- Examiner les principales conclusions des missions d'audits internes et externes ;
 - Valider et suivre la réalisation des plans d'actions correctrices, issus de missions d'audits internes et externes et des dispositifs de contrôle permanents ;
 - Valider le rapport annuel sur le contrôle interne et être informé sur tout rapport à produire aux autorités de contrôle.
- Le **Comité des Risques** réunit, au moins trimestriellement, sous la présidence du Directeur Général, le Directeur Général adjoint, le Directeur financier, le Directeur des clientèles spécialisés, les responsables des marchés, le responsable du recouvrement, le responsable du contrôle permanent et des risques et le responsable du contrôle périodique. Le Comité des risques :
- Elabore les stratégies risques soumise à la validation par le Conseil d'Administration ;
 - Examine les résultats des systèmes de mesure et de surveillance des risques et propose, en tant que de besoin, des actions complémentaires à ce titre ;
 - Veille au respect des limites globales de risques ;
 - Valide les modifications majeures des procédures relatives à la gestion des risques ;
 - Examine l'évolution de la qualité des engagements et des risques de contrepartie les plus significatifs et détermine, le cas échéant, le niveau approprié de provisionnement.

Le Comité des risques exerce ses missions sur l'ensemble des risques, excepté les risques financiers qui sont traités par le Comité financier.

- Le **Comité financier**, outre ses missions de pilotage de la gestion financière, assure les missions de mesure et de surveillance des risques financiers à l'instar du Comité des risques pour les autres catégories de risques. Il réunit mensuellement le Directeur Général, le Directeur Général adjoint, le Directeur Financier, le Contrôleur Gestion, le Trésorier et le Chef comptable. Il est présidé par le Directeur Financier. Les procès verbaux des réunions sont également adressés au Responsable du Contrôle Permanent et des Risques au titre du reporting.
- Le **Comité Commercial** s'érige, en tant que de besoin, en Comité « nouvelles activités – nouveaux produits » afin d'examiner l'encadrement des nouvelles activités (procédures et contrôles) et de valider les mises en marché (méthodes de vente, canaux de distribution, ciblage de la clientèle, communication, etc.).
- Le **Comité d'Orientation et de Surveillance des Filiales** réuni trimestriellement, sous la présidence du Directeur Général Adjoint, il est composé de quatre membres du Conseil d'Administration de la Caisse régionale, du Directeur financier, du Directeur des clientèles spécialisées, du responsable du service "aménagement portage et expertise immobilière", du responsable du service "agences immobilières vente de neuf", du directeur de la banque d'affaires et d'expertise sociale et du chef comptable. Ce comité est chargé de suivre l'activité et les résultats financiers des différentes filiales de la Caisse régionale et émet des avis sur les orientations et propositions des filiales qui seront ensuite validées par le Conseil d'Administration de la Caisse régionale.

La Caisse régionale Charente Périgord a formalisé sa stratégie risques dans un document nommé « politique générale de maîtrise des risques ». Ce document de référence définit les modalités d'encadrement et de suivi des risques.

La politique de maîtrise des risques couvre l'ensemble des types de risque et fixe les limites globales ainsi que les critères d'intervention. Elle vise à délimiter le niveau de risque acceptable pris par rapport au développement commercial et à la rentabilité attendue de l'activité. Elle vise l'encadrement de l'activité sur un horizon de gestion d'un an. Elle fait donc l'objet d'une révision annuelle. La dernière actualisation date du 26 novembre 2010.

RISQUE CREDIT

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

I. Objectifs et politique

Partie intégrante de la politique de maîtrise des risques, la politique de risque de crédit vise à sécuriser les opérations de crédit en délimitant le niveau de risque acceptable pris par rapport au développement commercial et à la rentabilité attendue de l'activité de crédit. Elle définit les critères et les limites globales d'intervention de la caisse Régionale Charente Périgord en matière de crédit.

Les critères d'intervention précisent notamment les règles en matière de :

- Territorialité : Conformément aux règles internes du Groupe Crédit Agricole concernant le domaine de compétences des Caisses régionales, la Caisse régionale Charente Périgord limite ses interventions en matière de crédit aux contreparties de sa circonscription territoriale (départements de la Charente et de la Dordogne). Ainsi, les interventions hors de son territoire ne peuvent s'effectuer que dans des cas définis ayant pour origine la demande d'une autre entité du Groupe, et doivent répondre à un objectif de diversification du portefeuille, de partage du risque et de réciprocité.
- Sélection des clients : La situation individuelle de chaque client avec qui la Caisse régionale Charente Périgord est engagée détermine pour partie son niveau de risque de crédit. Ainsi, la politique de maîtrise des risques précise les règles précises de sélection de la clientèle et de gestion de la relation.
- Sélection des opérations : La nature même des techniques de financement réalisées ou financées est en soi plus ou moins porteuse de risques. La politique de maîtrise des risques édicte les règles concernant le choix des opérations en fonction des risques induits.
- Analyse du risque de contrepartie : Afin d'appréhender les risques de crédit, la Caisse régionale Charente Périgord met en place des systèmes et des procédures d'analyse du risque de contrepartie devant être utilisés pour la mise en place de tout financement. Ces dispositifs d'appréciation du risque de crédit tiennent compte des éléments sur la situation financière de la contrepartie, en particulier sa capacité de remboursement. Pour les risques sur des entreprises, ils tiennent également compte de l'analyse de leur environnement, des caractéristiques des associés ou actionnaires et des dirigeants, ainsi que des documents comptables les plus récents.
- Prise de garantie : la garantie est un outil permettant de diminuer l'exposition de la Banque au risque de contrepartie en cas de défaillance de l'emprunteur. C'est la prise en compte du facteur temps par rapport aux aléas pouvant intervenir dans la vie d'un foyer, d'une exploitation agricole, d'une entreprise. La garantie n'est pas déterminante dans l'accord de crédit. Pour autant, elle trouve son caractère obligatoire dans les limites fixées (Cf. Chapitre ci-après). A ce titre, il est indispensable de transférer ou partager le risque de crédit pour les dossiers d'une certaine importance de façon à limiter les conséquences qui résulteraient de la défaillance de la contrepartie. La politique de partage des risques fait à ce titre partie de la politique de prise de garantie.
- Suivi et traitement des risques : la Caisse régionale met en place un suivi permanent de son exposition au risque de crédit sur la base d'un système de mesure permettant d'identifier, de mesurer et d'agrèger le risque qui résulte de l'ensemble des opérations de bilan et de hors-bilan, en cas de défaillance de ses contreparties. La Caisse régionale examine, à tout le moins trimestriellement, l'évolution de la qualité de ses engagements. Une fois identifiées, les contreparties défaillantes font l'objet d'un traitement différencié selon la nature de la contrepartie, le montant du risque de crédit encouru et la durée de l'irrégularité.
- Délégations : les modalités de décision de prêts ou d'engagements sont encadrées par des règles de délégations visant à ce que les décisions de prêts ou d'engagements, lorsque la nature et l'importance des opérations de crédit le rendent nécessaire, soient prises par au moins deux personnes.

La Caisse régionale Charente Périgord s'est fixé des limites globales en matière d'engagement sur une contrepartie ou un groupe de contrepartie. Les limites sont fixées au regard des équilibres financiers de la

Caisse régionale Charente Périgord, notamment de ses fonds propres, et prennent en compte le risque de concentration² et le risque résiduel³.

Ainsi, des limites sont fixées afin d'éviter la concentration du risque de crédit sur une même contrepartie ou un même groupe de contreparties, ainsi que sur un même secteur d'activité, qui, en cas de défaillance, pourrait mettre en cause la rentabilité voire les équilibres financiers de la Caisse régionale Charente Périgord.

Afin de prendre en compte le risque résiduel, la Caisse régionale Charente Périgord a défini, en complément des limites de risque de concentration, des limites en engagement brut sur une même contrepartie ou un même groupe de contreparties clients, ainsi que sur un même secteur d'activité. Ces limites résultent de scénarios de stress de risque de crédit et de risque de concentration.

La politique de maîtrise du risque de crédit est déclinée par les métiers au travers du corps des procédures communiquées à l'ensemble de l'entreprise grâce à une base de donnée intranet. Le respect de la politique de maîtrise du risque de crédit relève de la responsabilité des métiers et est contrôlé par le RCPR.

II. Gestion du risque de crédit

1. Principes généraux de prise de risque

L'analyse du risque de crédit impose une appréciation globale du risque porté sur un client en fonction de ses encours globaux et non opération par opération. Le risque de crédit est donc approché selon la notion de « groupe de risque » par consolidation du financement étudié et des engagements de la Caisse régionale Charente Périgord sur le groupe de contreparties auquel appartient le client. Le groupe de risque est le point d'entrée de toute analyse du risque de crédit.

La prise de risque de crédit, quel que soit le type de financement, est conditionnée par l'étude préalable de la viabilité du projet et de la capacité du client à rembourser son crédit. Cet examen, mené au regard d'éléments objectifs (risques) et subjectifs (connaissance du client) débouche sur une décision formalisée et motivée.

Pour des raisons d'efficacité et afin d'être en mesure de délivrer une réponse aux demandes de crédits formulées par les clients dans des délais raisonnables, la Caisse régionale Charente Périgord a mis en place des procédures de décision de prêts ou d'engagement par voie de délégations. Ces procédures prévoient notamment que, lorsque la nature et l'importance des opérations de crédit le rendent nécessaire, les décisions soient prises par au moins deux personnes.

Les délégations sont intuitu personae et les niveaux de délégation, validés par le Conseil d'Administration, sont liés à la fonction occupée.

Lorsque la décision finale relève du Comité de crédit de la Caisse régionale Charente Périgord, instance ultime de décision, elle s'appuie sur un avis indépendant du RCPR ou d'un agent le représentant.

Les règles d'instruction et d'analyse du risque de crédit sont décrites au sein de procédures internes à la Caisse régionale Charente Périgord et portées à la connaissance des agents délégataires crédits via une base documentaire intranet.

2. Méthodologies et systèmes de mesure des risques

2.1 Les systèmes de notation interne et de consolidation des risques de crédit

Pour rappel, l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ex Commission Bancaire) a autorisé le Crédit Agricole et, en particulier, la Caisse régionale Charente Périgord, à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail et d'entreprises.

² Le risque de concentration est le risque, direct ou indirect, résultant de l'octroi de crédits à une même contrepartie, à des contreparties considérées comme un même bénéficiaire, à des contreparties opérant dans le même secteur économique ou la même zone géographique, ou de l'octroi de crédit portant sur la même activité, ou de l'application de technique de réduction du risque de crédit, notamment de sûretés émises par un même émetteur.

³ Le risque résiduel est le risque que les techniques de réduction du risque de crédit aient une efficacité moindre qu'attendue.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

Sur le périmètre de la banque de détail, la Caisse régionale Charente Périgord a la responsabilité de définir, de mettre en œuvre et de justifier son système de notation, dans le cadre des standards Groupe définis par Crédit Agricole S.A. La Caisse régionale a également la responsabilité des procédures de backtesting. Ainsi, la Caisse régionale dispose de modèles Groupe d'évaluation du risque.

Sur le périmètre de la Grande Clientèle (entreprises, collectivités publiques, promotion immobilière), la Caisse régionale Charente Périgord dispose des méthodologies de notation Groupe utilisant des critères tant quantitatifs que qualitatifs.

Ainsi, la totalité des clients est notée en fonction du risque de contrepartie qu'il représente sur :

- 13 niveaux pour la clientèle des particuliers (de A à L, puis V pour les contreparties en défaut),
- 10 niveaux pour la clientèle des agriculteurs (de D à L, puis V pour les contreparties en défaut),
- 9 niveaux pour la clientèle des professionnels et des associations (de E à L, puis V pour les contreparties en défaut),
- 15 niveaux pour la Grande Clientèle (échelle de notation interne sur treize positions de A+ à E- pour les contreparties qui ne sont pas en défaut, F ou Z pour les contreparties en défaut).

Note	Définition
F	Défaut hors procédure judiciaire et procédure collective
Z	Défaut avec procédure judiciaire ou procédure collective

La notation des clients est également un outil d'aide à la décision d'octroi des crédits, elle décline notamment les niveaux de délégations et la politique de tarification.

Table de correspondance entre la notation Groupe et les agences de notation

Note	Définition	Note Externe		
		Moody's	S&P	BDF
A+	L'aptitude à faire face à ses obligations est très forte y compris à moyen et long terme. La probabilité d'un défaut dans l'année est quasi nulle	Aaa	AAA	3++
A		Aa1 Aa2	AA+ AA	3++
B+	La solidité financière de la contrepartie pourrait être sensible à des changements économiques défavorables ou à des modifications de circonstance, cependant sa capacité à faire face à ses obligations reste forte y compris à moyen et long terme. La probabilité d'un défaut dans l'année est estimée à moins de 0,1%	Aa3 A1	AA- A+	3++
B		A2 A3	A A-	3+
C+	Capacité satisfaisante pour faire face à ses obligations à un an. Sur le moyen long terme, celle-ci pourrait se voir affaiblie à la suite de changements économiques défavorables ou de modifications des circonstances. Cette catégorie regroupe aussi des contreparties dont la situation financière est solide mais qui ne sont pas retenues dans les catégories précédentes en raison de leur petite taille. En moyenne de cycle, la probabilité d'un défaut dans l'année est estimée à moins de 0,6%	Baa1	BBB+	3
C		Baa2	BBB	3
C-		Baa3	BBB-	4+
D+	La sensibilité de la contrepartie à des conditions défavorables sur les plans économique et financier peut affecter sa capacité à s'acquitter de ses obligations financières. A un horizon d'un an, cette capacité est acceptable pour les contreparties D+ et D. Elle est en revanche faible pour les contreparties D-. En moyen de cycle, la probabilité d'un défaut dans l'année est estimée à moins de 3,0%	Ba1	BB+	4
D		Ba2	BB	4
D-		Ba3	BB-	5+
E+	Une contrepartie E+ est en position de faire face à ses obligations à l'horizon d'un an et dans les conditions économiques stables. Elle est toutefois vulnérable et fait l'objet d'une attention particulière. La probabilité d'un défaut dans l'année est estimée à 5%	B1 B2	B+ B	5,6
E	La capacité de remboursement à un an d'une contrepartie notée E dépend de conditions économiques favorables, ce qui justifie une mise sous surveillance La probabilité d'un défaut dans l'année est estimée à 12%	B3	B-	7
E-	Il existe de fortes incertitudes quant à la capacité d'une contrepartie E- à exécuter ses engagements financiers et des incidents (non respect de covenant, retard de paiement sur créances commerciales...) sont signalés. La probabilité d'un défaut dans l'année est estimée à 20%	Caa Ca C	CCC CC C	8

Dispositif de notation interne de la Grande Clientèle

Au sein du Groupe Crédit Agricole, la notation fait l'objet d'une organisation transverse : chaque contrepartie est placée sous la responsabilité d'une entité Responsable de l'Unité de la Notation (« RUN »). Sont concernées toutes les contreparties (hors Banque de Détail au sens Bâle II) du Groupe Crédit Agricole avec lesquelles la Caisse régionale a une relation commerciale (encours de crédit, ligne même non utilisée, compte créditeur...) ainsi que tous les tiers sur lesquels la banque est en risque (garants, émetteurs, acheteurs, contreparties d'opérations de marché, notamment bancaire).

Le « RUN » détermine la notation des contreparties sous sa responsabilité : il a pour obligation d'actualiser la note à chaque événement susceptible de modifier la notation.

Le « RUN » est responsable, au travers de l'alimentation du « Référentiel Tiers & Groupes CA », de la diffusion de la notation de la contrepartie, vis-à-vis des autres entités ayant des relations avec celle-ci. En outre, le « RUN » est tenu de conserver les éléments justifiant la notation effectuée et partager les fondements de sa notation lorsqu'il est contacté par une autre entité.

Enfin le « RUN » doit procéder à la notation actualisée de la contrepartie aussi longtemps qu'il est entité RUN vis-à-vis du Groupe Crédit Agricole. A moins que le tiers ne soit devenu inactif, il doit donc procéder à la notation même s'il n'a, à un instant T, aucun engagement sur la contrepartie dont il est responsable.

Description du processus de surveillance

Au sein de la Caisse régionale Charente Périgord les modalités de surveillance du processus de notation permettent de s'assurer :

- que l'ensemble de la clientèle dont la Caisse régionale Charente Périgord est RUN fait l'objet d'une notation effective (NOR) et à jour,
- que les méthodes sont respectées et notamment que
 - o Les notations sont réalisées à l'aide des méthodologies groupe ;
 - o le choix de la méthode de notation applicable à une contrepartie respecte la définition du périmètre défini par chacune des méthodes de notation et qu'il existe une cohérence entre, d'une part, la méthode de notation retenue pour une contrepartie et, d'autre part, le portefeuille Bâlois d'affectation de cette contrepartie ;
 - o les principes fixés par les méthodes sont respectés et les anomalies documentées (contrôle par exemple de la cohérence entre la notation des filiales et celle du groupe).

Une attention particulière est également portée aux cas où la note retenue (NOR) est différente de la note calculée finale (NCF), telle qu'issue d'une stricte application de la méthode, a fortiori lorsque l'amélioration de la note a pour effet de faire passer le dossier en niveau de délégation inférieur.

- que la note des contreparties pour lesquelles la Caisse régionale n'est pas RUN est bien identique à celle figurant dans le système central de suivi de risques (Référentiel Tiers & Groupes CA),
- que les notations sont réalisées sur base d'informations fiables et à jour.

Une synthèse des contrôles réalisés, des anomalies et des actions correctives est effectuée mensuellement et formalisée dans une synthèse adressée à la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupes (suivi Bâle II).

2.2 Mesure du risque de crédit

La mesure des expositions au titre du risque de crédit intègre les engagements tirés et les engagements confirmés non utilisés.

Concernant la mesure du risque de contrepartie sur opérations de marché, celle-ci intègre les positions en cash et les dérivés (Mark To Model + add-on)

Pour les dérivés, l'assiette du risque correspond à la somme de la valeur positive du contrat et d'un coefficient de majoration appliqué au nominal. Ce coefficient add-on représente le risque de crédit potentiel lié à la variation de la valeur de marché des instruments dérivés sur leur durée de vie restant à courir.

Il convient de noter et préciser que la méthode « interne » est également différente de l'approche comptable utilisée pour le calcul des dépréciations.

3. Dispositif de surveillance

Dans le cadre de sa politique de maîtrise du risque de crédit, la Caisse régionale Charente Périgord met en place des règles de division et de partage des risques, ainsi que des limites et des processus spécifiques d'engagement dans le but de prévenir toute concentration excessive du portefeuille.

En particulier, la Caisse régionale Charente Périgord fait appel à Foncaris, filiale de Crédit Agricole S.A., pour garantir une partie du risque de crédit sur les contreparties concentrant les engagements les plus importants.

Au 31 décembre 2010, le montant des encours bruts garantis par Foncaris s'élève à 190,43 millions d'euros, soit 2,71% des 7,016 millions d'euros d'engagements totaux.

Le Contrôle Permanent élabore des états de suivi du risque de crédit de la Caisse régionale Charente Périgord permettant :

- d'appréhender différentes catégories de niveaux de risque à partir des informations qualitatives et quantitatives des résultats du système de mesure,
- de procéder à des répartitions globales des engagements par ensembles de contreparties faisant l'objet d'une appréciation identique de leur niveau de risque, ainsi que par secteurs économiques, par marchés et par agences.

Cette surveillance permet également d'appréhender le risque de concentration et le risque résiduel et de s'assurer du respect des limites fixées.

Le dispositif de limites est revu et validé annuellement en Conseil d'administration. L'objectif de ce dispositif vise notamment à assurer la diversification et à limiter la concentration des risques.

Dispositif de limites en vigueur au 31 décembre 2010

Type de limites	Règle	Valeur 30.06.2010	Valeur (estimé) 30.09.2010	dispositif	observation
sur contrepartie	1 Risque pondéré $\leq 25\%$ des FP grands risques	108 M€	113 M€	réglementaire	Variation trim.
sur contrepartie	1 Limite du RCR sur 1 contrepartie	50 M€	50 M€	Interne CACP	Sauf LVMH (réglementaire s'applique) Actualisation annuelle
Sur les grands risques	+ Σ [Grands risques (risques pondérés) sup à 10% FP] < 8 X FP	3,46 Mrds €	3,62 Mrds €	réglementaire	Variation trim.
Sur les grands risques	+ Σ [Grands risques (risques pondérés) sup à 10% FP] < FP	432 M€	452 M€	Interne CACP	Plus restrictif que la limite réglementaire, pas de coefficient multiplicateur. Variation trim.

Type de limites	Règle	Valeur 30.06.2010	Valeur (estim) 30.09.2010	dispositif	Observation
Sur 1 secteur d'activité	Application d'un stress scénario (crise filière) : Taux de CDL de 30% + nullité des garanties. Le matelas de FP doit couvrir le risque sur 1 même secteur	543 M€	543 M€	Interne CACP	Limite sur un risque filière. Variation sem.
Limite des prêts syndiqués	Σ risques pondérés syndiqués	150 M€	150 M€	Interne CACP	Fixée annuellement
Sur 1 collectivité Publiques	Limite unitaire	-	-	Mise en place interne CACP	Fixée à 120 M€
Filière photovoltaïque	Limite filière Σ engagements bruts	-	-	Mise en place interne CACP	Fixée à 100 M€
Limite LBO	Σ engagements bruts de financements LBO < 8% EAD portefeuille ENT	88,4 M€	89,4 M€	Interne CAP	Varie trimestriellement en à chaque mesure de l'EAD du portefeuille ENT

Le Contrôle Permanent élabore les états de synthèse mensuels et trimestriels sur la mesure des risques de crédit, de concentration et résiduel. Ces états de synthèse sont les supports d'information de la Direction Générale, du Comité des risques, du Conseil d'Administration et du Comité d'audit et des comptes.

3.1 Processus de surveillance des concentrations par contrepartie ou groupe de contreparties liées

La surveillance des concentrations par contrepartie ou par ensembles de contreparties (groupes de contreparties⁴) est effectuée par le RCPR. En particulier, les engagements sur les plus grandes contreparties ou groupes de contreparties, ainsi que les répartitions globales des engagements par secteurs économiques sont présentés systématiquement et a minima trimestriellement au Comité des risques de la Caisse régionale Charente Périgord.

Les engagements bruts de la Caisse régionale Charente Périgord sur ses dix plus grandes contreparties représentent, au 31 décembre 2010, 8,76% de ses engagements totaux auprès de la clientèle (9,83 % au 31 décembre 2009).

3.2 Processus de revue de portefeuille et de suivi sectoriel

Des revues des différents portefeuilles de crédit de la Caisse régionale Charente Périgord sont organisées trimestriellement afin d'analyser l'évolution de la qualité des engagements, d'actualiser la notation des contreparties et notamment déterminer les reclassements éventuels des créances dans les catégories comptables de créances douteuses, ainsi que les niveaux appropriés de provisionnement.

Les dossiers revus sont sélectionnés par le Contrôle Permanent pour tous les marchés sur la base de critères d'appréciation du risque (notation interne, notation financière, fonctionnement des comptes, retards et impayés, risque résiduel, etc.) et de l'importance des engagements.

Des revues de portefeuilles sont également menées sur des filières économiques.

	ENTREPRISES	PRO / AGRI	PARTICULIER
OBJECTIFS	Analyser les dossiers sélectionnés pour décider d'une stratégie possible et détecter les situations à risques nécessitant un reclassement et un provisionnement immédiat		
INTERVENANTS	Responsable Marché des Entreprise Responsable Centre d'affaires Représentant Management des risques	Chef d'agence + Chargé de clientèle Représentant Marché Représentant Management des Risques	Représentant Marché Représentant Management des Risques
FREQUENCE	Trimestrielle	3 revues / an	Semestrielle
CRITERES DE SELECTION	Cotations Bâle II de A à D- avec EAD > 1,5M€ Cotations Bâle II de E+ à F avec un encours > 100 k€ Clients ayant un incident prêt > 30 jours Clients ayant un incident DAV ou OCCC > 30 jours Dossiers avec une NCF différente de la NOR	Cotations Bâle II de A à I avec EAD > 400 k€ Cotations Bâle II de J à L avec EAD > 100 k€ Cotations Bâle II notés V avec EAD > 100 k€ Cotations Bâle II dégradées au cours du trimestre	Cotations Bâle II de A à I avec EAD > 500 k€ Cotations Bâle II de J à L avec EAD > 100 k€ Cotations Bâle II notés V avec EAD > 100 k€
COMMENTAIRES	PROMOTION IMMOBILIERE : 100% des dossiers vus (revue 2 fois par an)		
VOLUMETRIE	ENT / PIM env. 900 dossiers	PRO / AGRI env. 600 dossiers	Env. 200 dossiers

3.3 Processus de suivi des contreparties défaillantes et sous surveillance

Les contreparties défaillantes ou sous surveillance sont affectées à des portefeuilles spécifiques et font l'objet d'une gestion rapprochée par des équipes dédiées avec un double objectif :

- Préserver au mieux les intérêts financiers de la Caisse régionale Charente Périgord en limitant les pertes financières résultant de la défaillance des emprunteurs ;

⁴ La notion de groupe est définie par la Commission Bancaire et le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents du Groupe Crédit Agricole. La constitution des groupes de contrepartie est ainsi effectuée en application des procédures Groupe.

- Privilégier les actions commerciales et amiables aux actions judiciaires pour répondre à la stratégie d'entreprise sur la relation durable en démontrant la volonté d'être aussi la banque des mauvais jours.

Les processus de surveillance du risque de crédit et de revue de portefeuille s'appliquent également aux contreparties défaillantes et sous surveillance. Elles font notamment l'objet d'un suivi formel en liaison avec le RCPR et à destination du Comité des risques.

3.4 Processus de suivi des risques sur base consolidée

L'ensemble des dispositifs de suivi des risques mentionnés ci-dessus sont réalisés sur base individuelle et étendu pour les points spécifiques aux Caisses locales, entités inscrites dans la périmètre de consolidation de la Caisse régionale.

3.5 Impacts de stress scenarii

La Caisse régionale Charente Périgord applique des stress scénarii sur son portefeuille de crédit dans le but de simuler les conséquences financières d'une évolution défavorable de ses risques. Ces stress scénarii sont notamment utilisés pour déterminer les limites globales au regard de l'évolution en fonds propres en cas de forte dégradation de l'environnement économique et financier (cf. tableau au 3. Dispositif de surveillance). Les résultats de ces stress scenarii sont examinés en Comité des risques.

4. Mécanismes de réduction du risque de crédit

4.1 Garanties reçues et sûretés

Les principes d'éligibilité, de prise en compte et de gestion des garanties reçues sont établis par le Comité des normes et des méthodologies du Groupe Crédit Agricole (application du dispositif CRD mis en œuvre dans le cadre de la réforme Bâle 2 du ratio de solvabilité). Ce cadre commun permet de garantir une approche cohérente au sein du Groupe Crédit Agricole. Sont documentés notamment les conditions de prise en compte prudentielle, les méthodes de valorisation et revalorisation de l'ensemble des techniques de réduction du risque de crédit utilisées.

La Caisse régionale Charente Périgord décline ces principes de façon opérationnelle pour la gestion et le suivi des valorisations des garanties reçues.

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Engagements donnés	905 811	838 134
Engagements de financement	824 764	775 080
. Engagements en faveur d'établissements de crédit		0
. Engagements en faveur de la clientèle	824 764	775 080
Ouverture de crédits confirmés	646 329	584 486
- Ouverture de crédits documentaires	141	0
- Autres ouvertures de crédits confirmés	646 188	584 486
Autres engagements en faveur de la clientèle	178 435	190 594
Engagements de garantie	81 047	63 054
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit		0
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		0
Autres garanties		0
. Engagements d'ordre de la clientèle	81 047	63 054
Cautions immobilières	8 996	6 206
Garanties financières		0
Autres garanties d'ordre de la clientèle	72 051	56 848
Engagements reçus	1 808 050	1 213 315
Engagements de financement	500 152	152
. Engagements reçus d'établissements de crédit	500 152	152
. Engagements reçus de la clientèle		0
Engagements de garantie	1 301 587	1 205 942
. Engagements reçus d'établissements de crédit	294 997	357 058
. Engagements reçus de la clientèle	1 006 590	848 884
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	139 216	132 896
Autres garanties reçues	867 374	715 988
Autres engagements reçus	6 311	7 221

4.2 Utilisation de contrats de compensation

La caisse Régionale Charente Périgord n'utilise pas de contrats de compensation.

4.3 Utilisation de dérivés de crédit

La Caisse régionale Charente Périgord n'est pas originateur ou sponsor dans le cadre d'opérations ou de montages de titrisation et d'instruments dérivés. Elle n'est donc pas concernée par les risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés et la titrisation comme technique de réduction des risques.

III. Exposition

1. Exposition maximale

Le tableau ci-dessous présente l'exposition maximale des actifs financiers de la Caisse régionale Charente Périgord au risque de crédit. Cette exposition correspond à la valeur comptable des actifs financiers, nette des dépréciations, et avant effet des accords de compensation non comptabilisés et des collatéraux.

Exposition maximale de la Caisse régionale Charente Périgord (données IFRS)

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrat en unités de compte)	63 514	55 098
Instruments dérivés de couverture	34 417	31 749
Actifs disponible à la vente (hors titres à revenu variable)	58 447	70 156
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes)	12 411	14 961
Prêts et créances sur la clientèle	5 436 294	5 155 808
Actif financiers détenus jusqu'à l'échéance	212 349	215 548
Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciation)	5 817 432	5 543 320
Engagements de financement donnés	824 764	775 080
Engagements de garantie financière donnés	70 120	0
Provisions - Engagements par signature	1 374	623
Exposition des engagements hors bilan (nets de provisions)	893 510	774 457
TOTAL Exposition nette	6 710 942	6 317 777

L'exposition des actifs financiers au risque de crédit progresse en 2010, en lien avec l'accroissement de plus de 5% des prêts et créances sur clientèle. Les prêts et créances à la clientèle représentent plus de 93% de l'exposition des engagements bilan et 81% de l'exposition nette.

2. Concentration

Remarque liminaire : Comme mentionné ci-dessus, les prêts et créances à la clientèle représentent désormais plus de 93% de l'exposition des engagements bilan et 81% de l'exposition maximale nette. Noter que cette exposition maximale exclut les encours des entreprises d'assurance et les encours de titrisation. Au point 2.2 infra est présentée la ventilation des encours de prêts et créances à la clientèle qui représente l'essentiel de l'exposition de la Caisse régionale.

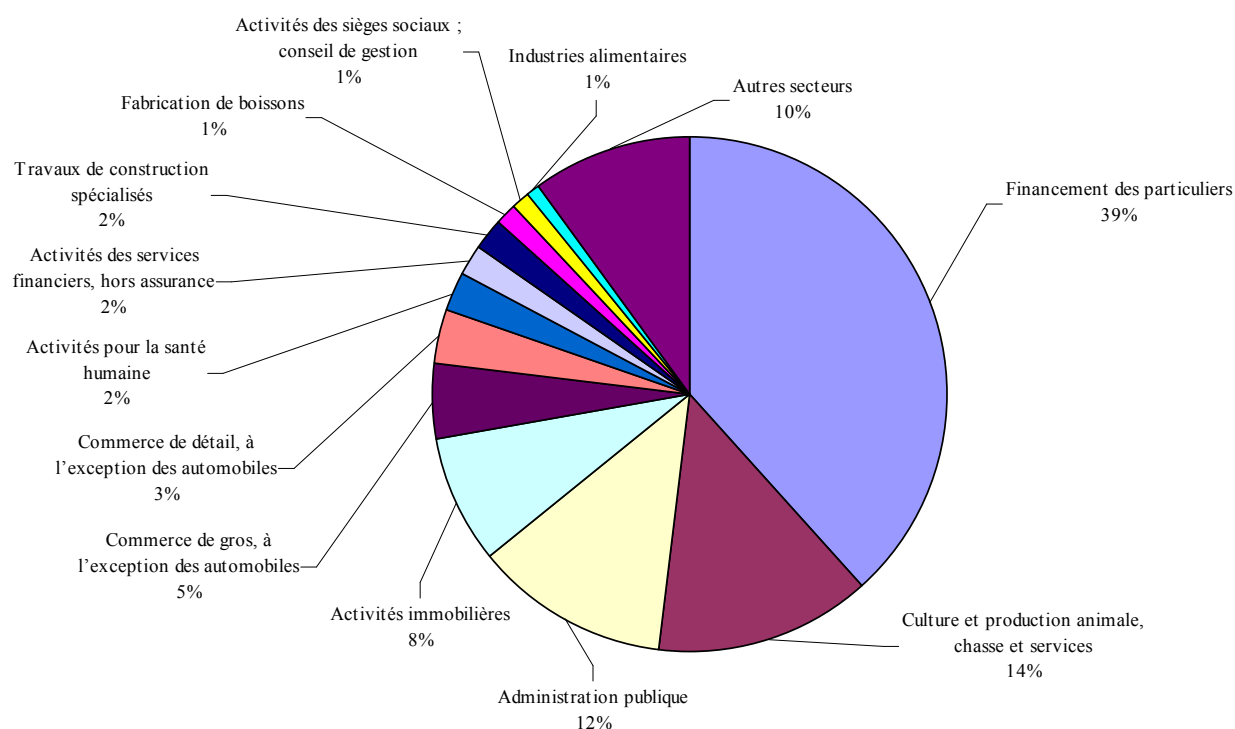
2.1 Diversification du portefeuille par zone géographique

Compte tenu de ses règles d'intervention limitée à sa circonscription territoriale (Cf. Chapitre I), la Caisse régionale n'est pas concernée par la diversification de son portefeuille par zone géographique.

2.2 Diversification du portefeuille par filière d'activité économique

La ventilation des encours par filière d'activité économique du portefeuille de crédits accordés par la Caisse régionale Charente Périgord à sa clientèle (5,4 milliards d'euros au 31 décembre 2010) montre une bonne diversification des risques.

Ventilation au 31/12/2010 du portefeuille global par filière économique



Hors financement des particuliers et de l'administration publique, seules deux filières économiques concentrent 5 % ou plus des encours totaux :

- L'agriculture (« culture et production animale, chasse et services annexes ») regroupe des contreparties dont l'activité est diversifiée (22 filières agricoles représentées). Cette diversification des productions agricoles correspond également à une diversification des risques. La culture de la vigne, principal sous secteur d'activité, concentre environ 220 M€ d'encours, (soit 4 % des encours totaux) sur deux filières différentes de productions de vins et spiritueux (Cognac et vins de Bergerac) non soumises aux mêmes cycles économiques et facteurs de risques ;
- Les activités immobilières regroupent les agences immobilières, l'administration d'immeubles et autres biens immobiliers, les activités de marchands de biens immobiliers mais également la location de logements, de terrains et d'autres biens immobiliers, ainsi que les supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier. La location de logements (moins de 2 % des encours totaux) et la location de terrains et d'autres biens immobiliers (environ 6 % des encours totaux) concentrent l'essentiel des encours de la filière économique « activités immobilières ». Il s'agit principalement d'investissements de la clientèle dans l'immobilier locatif.

La concentration sur les autres filières montre un bon niveau de dispersion des risques.

2.3 Ventilation des encours de prêts et créances par agent économique

Encours bruts (en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	En % du total 2010
Administrations centrales			
Etablissements de crédit	646	363	10%
Institutions non établissements de crédit	888	802	14%
Grandes entreprises	1 225	1 213	20%
Clientèle de détail	3 433	3 224	55%
Total *	6 192	5 602	100%

La ventilation des encours bruts comptable par agent économique met en évidence l'importance des opérations avec la clientèle Grandes Entreprises et de banque de détail (75% du total dont 19,8% aux Grandes Entreprises).

3. Qualité des encours

3.1 Analyse des prêts et créances par catégories

La répartition des prêts et créances se présente de la manière suivante :

prêts et créances bruts (en milliers d'euros)	2010	2009
Ni en souffrance, ni dépréciés	5 879	5 371
En souffrance, non dépréciés	181	114
Dépréciés	132	117
TOTAL	6 192	5 602

Actif financier en souffrance : Selon l'IFRS 7, un actif financier est en souffrance lorsqu'une contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle. Le Groupe précise sur ce point qu'il n'y a pas de risque avéré sur les actifs en souffrance.

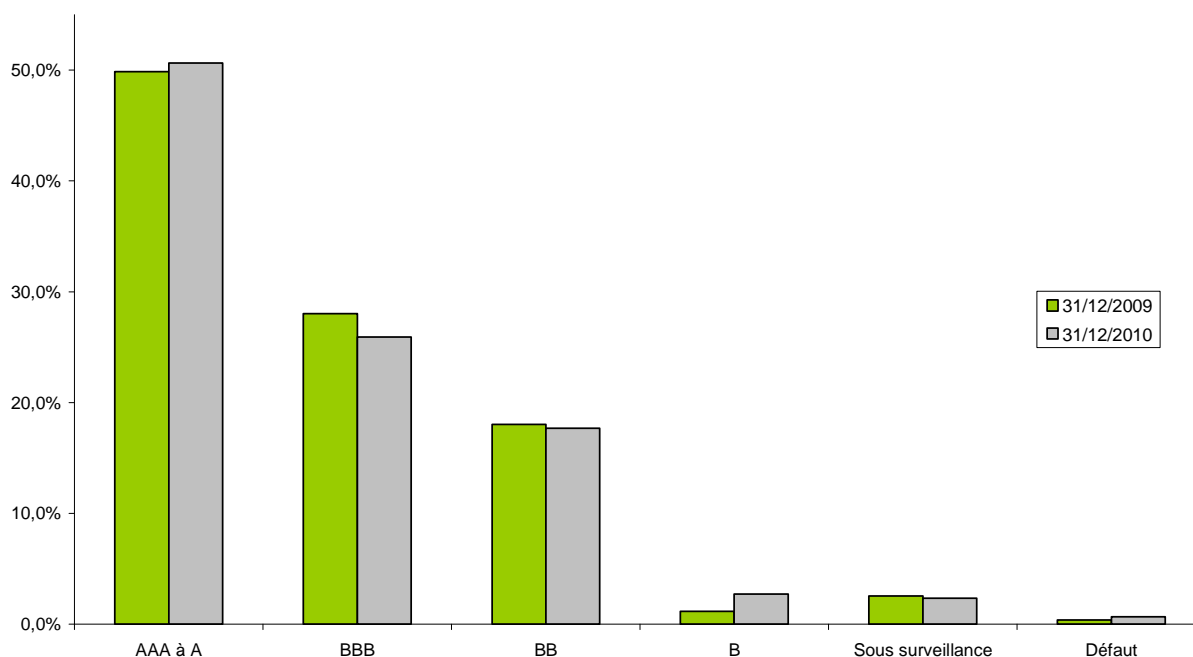
Les encours présentant un retard inférieur à 90 jours, représentent 98,7% des actifs en souffrance, pourcentage incluant les impayés techniques (99,7% en 2009).

3.2 Analyse des encours par notation interne

La politique de notation interne vise à couvrir l'ensemble du portefeuille « Corporate » (entreprises, banques et institution financière, Administrations et Collectivités publiques). Au 31 décembre 2010, les emprunteurs notés par les systèmes de notation interne représentent plus de 99% des encours portés par la Caisse régionale, hors banque de détail.

Le périmètre ventilé dans le graphique ci-après est celui des engagements accordés la par la Caisse régionale à ses clients sains hors banque de détail, soit plus de 2,1 milliards d'euros. La répartition par rating et présentée en équivalent notation Standard & Poors.

Evolution du portefeuille sain d'engagements commerciaux non bancaires hors retail de la Caisse Régionale Charente Périgord par équivalent indicatif S&P du rating interne



Source Arcade (en milliers d'euros)

Engagements accordés par la Caisse régionale à ses clients sains hors banque de détail

Notation interne	Probabilité de défaut	Equivalent Standard & Poors	Total 2010	Total 2009	% Evolution
A+ à B	de 0,03% à 0,06%	AAA à A	1 065 784,42	1 003 845,55	6,17%
C+ à C-	de 0,16% à 0,60%	BBB	545 432,86	564 208,00	-3,33%
D+ à D-	de 0,75% à 1,90%	BB	372 129,08	362 932,55	2,53%
E+	5%	B	57 337,74	23 335,35	145,71%
E à E-	de 12,5% à 20 %	Sous surveillance	49 405,85	51 335,26	-3,76%
F et Z	100%	Défaut	14 670,29	8 052,48	82,18%
			2 104 760,23	2 013 709,20	4,52%

3.3 Dépréciation et couverture du risque

3.3.1 Politique de dépréciation et couverture des risques

La politique de dépréciation et de couverture des risques de pertes repose sur deux natures de dépréciation :

- des dépréciations sur base individuelle destinées à couvrir la perte probable sur les créances dépréciées,
- des dépréciations sur base collective, en application des normes IAS 39 et dès lors que sur un ou plusieurs sous-ensembles homogènes de portefeuille de risques de crédit, des indices objectifs de dépréciation sont identifiés. Ainsi, ces dépréciations visent à couvrir la dégradation du profil de risque des engagements sur certains secteurs d'activité économique ou certaines contreparties non en défaut mais présentant une notation dégradée. Des dépréciations sur base de revues de portefeuilles sont également réalisées.

3.3.2 Encours d'actifs financiers dépréciés

Les tableaux ci-après donnent la répartition par agents économiques de la couverture des encours douteux comptables totaux et compromis par les provisions.

	31/12/2010				
	Encours bruts	Dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
(en milliers d'euros)					
Administrations centrales					
Banques centrales					
Etablissements de crédit	646 235				646 235
Institutions non établissements de crédit	887 890				887 890
Grandes entreprises	1 224 846	39 795	29 193	27 844	1 167 809
Clientèle de détail	3 432 715	92 426	50 035	29 283	3 353 397
Total	6 191 686	132 221	79 228	57 127	6 112 458
Créances rattachées nettes					34 363
Valeurs nettes au bilan					6 089 694

* Dont encours clientèle sains restructurés pour 14 392 milliers d'euros

	31/12/2009				
	Encours bruts	Dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales (1)	149				149
Banques centrales (1)					
Etablissements de crédit	363 133				363 133
Institutions non établissements de crédit	802 429	407	143		802 286
Grandes entreprises	1 212 618	34577	29406	11799	1171413
Clientèle de détail	3 224 166	82420	43301	35264	3145601
Total*	5 602 495	117404	72850	47063	5 529 645
Créances rattachées nettes					42 848
Valeurs nettes au bilan					5 525 430

* Dont encours clientèle sains restructurés pour 17 429 milliers d'euros

4. Coût du risque

Le coût du risque de la Caisse régionale Charente Périgord s'élève au total à 18,1 millions d'euros contre 22,6 millions d'euros en 2009.

Il comprend sur l'année 2010 principalement les dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions d'un montant de 19,1 millions d'euros (24,1 millions d'euros en 2009) correspondant essentiellement à du risque Crédits avec quelques éléments marquants à noter sur l'exercice

- une incidence nette pour dépréciation individuelle crédit en légère baisse de l'ordre de 5% à environ 12 millions d'euros. Cette diminution s'explique essentiellement par la sortie d'un dossier conséquent. Retraité de cet élément ponctuel, le coût du risque est plutôt orienté à la hausse en 2010 sur la partie provisionnement individuel
- une dotation nette aux dépréciations collectives crédit (Bâle II et filières) pour un montant de 10,0 millions d'euros (9,5 millions d'euros en 2009), qui progresse de 0,5 million d'euros, suite à l'actualisation des dépréciations sur base collective.
- des reprises significatives sur quelques dossiers inscrits parmi les provisions pour risques et charges et notamment le dénouement favorable d'action de justice, (reprise de 1,3 millions d'euros), l'extinction d'un risque opérationnel né en 2008 à hauteur de 0,7 millions d'euros, et l'extinction d'un risque sur titre suite à la cession de ligne opérée sur l'année 2010, reprise de provision de 3,3 millions d'euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2010	31.12.2009
Dotations aux provisions et aux dépréciations	66 772	48 951
Actifs financiers disponibles à la vente		0
Prêts et créances	64 588	48 460
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Autres actifs	2	8
Engagements par signature	999	283
Risques et charges	1 183	200
Reprises de provisions et de dépréciations	-47 638	-24 836
Actifs financiers disponibles à la vente		
Prêts et créances	-40 962	-23 141
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Autres actifs	-29	-48
Engagements par signature	-248	-386
Risques et charges	-6 399	-1 261
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	19 134	24 115
Plus ou moins values de cession réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente		0
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	770	628
Récupérations sur prêts et créances amortis	-2 003	-2 391
Décotes sur crédits restructurés	129	42
Pertes sur engagements par signature		0
Autres pertes	83	179
Coût du risque	18 113	22 573

IV. Le risque pays

Le risque pays est le risque que les conditions économiques, financières, politiques ou sociales dans un pays étranger affectent les intérêts financiers de la Caisse régionale Charente Périgord.

RISQUE OPERATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

I. Objectifs et politique

Le dispositif de gestion des risques opérationnels, décliné dans les entités du Groupe, comprend les composantes suivantes, communes à l'ensemble du Groupe :

- **gouvernance de la fonction gestion des risques opérationnels** : supervision du dispositif par la direction générale (via le comité des risques opérationnels ou le volet risques opérationnels du comité de contrôle interne), rôles des Responsables des Contrôles Permanents et des Risques (Crédit Agricole S.A et entités) en matière d'animation du dispositif et de synthèse, responsabilités des entités dans la maîtrise de leurs risques (par l'intermédiaire du réseau des Managers des Risques Opérationnels),
- **identification et évaluation qualitative des risques** à travers des cartographies, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,
- **collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes** pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque,
- **calcul et allocation des fonds propres** réglementaires au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau entité,
- réalisation périodique d'un **tableau de bord des risques opérationnels** au niveau entité, complété par une synthèse Groupe.

II. Gestion du risque : organisation, dispositif de surveillance

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable des risques opérationnels de la Caisse régionale Charente Périgord est rattaché au Responsable des Contrôles Permanents et des Risques de la caisse Régionale Charente Périgord.

Le dispositif de gestion du risque opérationnel couvre intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la Caisse régionale Charente Périgord.

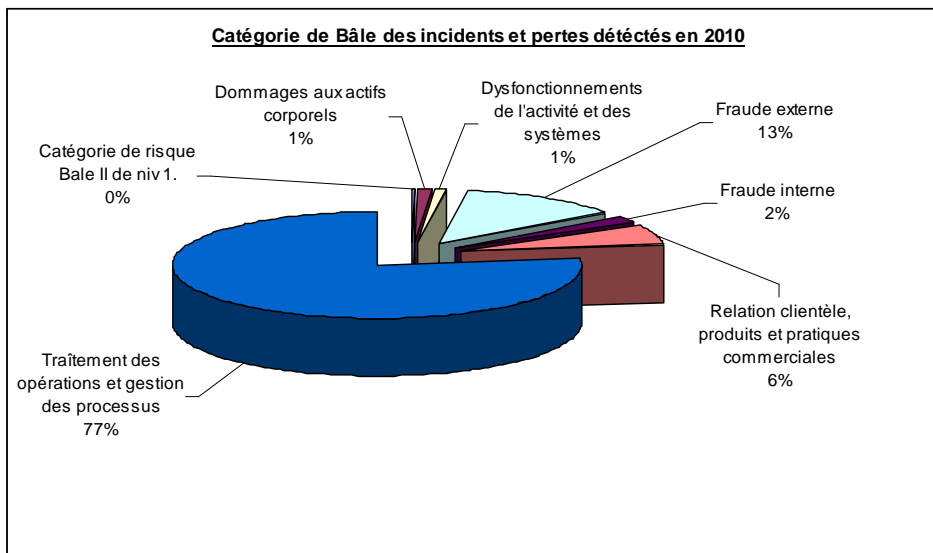
Le Management du Risque Opérationnel rapporte régulièrement, et a minima trimestriellement au Comité des risques de la Caisse régionale Charente Périgord, sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque. Le Management du Risque Opérationnel intervient ponctuellement auprès des Comités de Contrôle Interne et de Direction.

L'information de l'organe exécutif au travers du Comité des risques porte notamment sur les dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse régionale. Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de deuxième niveau sont destinataires de ces informations.

Le Comité d'audit et des comptes de la Caisse régionale Charente Périgord, au titre de l'organe délibérant, ainsi que le Comité des Risques sont informés semestriellement sur l'évolution du coût des risques opérationnels et les événements marquants.

En 2010, la collecte des incidents et l'impact financier net au titre des risques opérationnels, hors risque crédit, s'élève à 1 217 milliers d'euros (1 623 milliers d'euros en 2009).

Répartition des incidents et pertes 2010 selon les catégories de Bâle



III. Méthodologie

La Caisse régionale Charente Périgord applique la méthodologie Groupe de calcul des fonds propres en méthode AMA.

La méthode AMA de calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel a pour objectifs principaux :

- D'inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels.
- De déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard.
- De favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

Les dispositifs Groupe mis en place dans la Caisse régionale Charente Périgord visent à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel, etc.) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9 % sur une période de un an, prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarii et de facteurs reflétant l'environnement, prise en compte des facteurs de risque influençant la distribution statistique, etc.).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type « lost distribution approach » qui est unique au sein du Groupe. L'allocation du capital de la Caisse régionale Charente Périgord est prise en charge par celle-ci à partir de principes définis au niveau national.

Les principes qui ont gouverné la conception et la mise au point du modèle sont les suivants :

- Intégration dans la politique de risques ;
- Pragmatisme, la méthodologie devant s'adapter aux réalités opérationnelles ;
- Caractère pédagogique, de manière à favoriser l'appropriation par la direction générale et les métiers ;
- Robustesse : capacité du modèle à donner des estimations réalistes et stables d'un exercice à l'autre.

Ce modèle a été régulièrement validé par le Comité des normes et méthodologies du Groupe Crédit Agricole, présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe.

IV. Assurance et couverture des risques opérationnels

La Caisse régionale Charente Périgord a souscrit plusieurs contrats d'assurance pour couvrir les risques sur les biens et les personnes, relatifs à ses activités bancaires et au titre de sa responsabilité civile.

Les risques sur les biens (immobiliers, matériels, frais de redémarrage de l'exploitation...) et personnes (accidents, agressions...) sont couverts par plusieurs polices d'assurance dont le coût total des cotisations s'élève à 261 milliers d'euros en 2010.

Les risques liés à l'activité bancaire (détournement et escroquerie, hold-up, cambriolages...) sont couverts par le contrat global de banque, pour une cotisation totale de 198 milliers d'euros.

Les capitaux sont assurés à hauteur de :

- 9 150 milliers d'euros en cas de détournement et escroqueries
- 3 050 milliers d'euros en cas de hold-up et cambriolages

Au titre de sa responsabilité civile, la Caisse régionale Charente Périgord est assurée :

- en responsabilité civile professionnelle des dirigeants sociaux (7 630 milliers d'euros garantis pour 104 milliers d'euros de cotisations)
- en responsabilité civile courtage (1 500 milliers d'euros garantis pour 103 K€ de cotisations),
- en responsabilité civile d'exploitation (6 100 milliers d'euros garantis en corporels, 3 050 milliers d'euros en matériel pour une cotisation de 9,5 milliers d'euros).

RISQUE DE NON-CONFORMITE

Le risque de non-conformité se définit comme le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière significative ou d'atteinte à la réputation, qui naît du non-respect de dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de nature législatives ou réglementaires, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles et déontologiques, ou d'instructions de l'organe exécutif prises notamment en application des orientations de l'organe délibérant.

La Caisse régionale Charente Périgord a déployé un dispositif de contrôle de la conformité conforme à la réglementation et aux normes du Groupe Crédit Agricole définies par la ligne métier Conformité.

La responsabilité de la mesure et de la surveillance du risque de non-conformité est assurée par le Responsable du Contrôle de la Conformité. Indépendant des métiers et rattaché au RCPR, le Responsable du Contrôle de la Conformité est le garant du respect des lois et des réglementations dans l'exercice des activités de la Caisse régionale Charente Périgord.

La gestion du risque de non-conformité par la Caisse régionale Charente Périgord est précisée dans le Rapport Annuel de Contrôle Interne qui fait l'objet d'une présentation auprès de l'organe délibérant un fois par an. Le Responsable du Contrôle de la Conformité est membre du Comité de Contrôle Interne qui se réunit trimestriellement et rapporte devant cette instance les résultats des contrôles.

RISQUE DE MARCHES

Le risque de marchés représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés, et notamment : les taux d'intérêts, les spreads de crédit, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que leur volatilité implicite.

I. Surveillance des risques de marchés

Le dispositif de surveillance des risques de marchés est défini par le Comité financier et validé par le Conseil d'administration de la Caisse régionale. Ce dispositif fait l'objet d'une révision a minima chaque année. Les synthèses de cette surveillance sont adressées trimestriellement par la Direction Financière à la Direction générale et au Responsable du Contrôle Permanent, en mettant en évidence :

- Les dépassements éventuels par rapport aux limites internes
- Les actions correctrices engagées et/ou à engager

En outre, une information annuelle est faite au Conseil d'administration de la Caisse régionale sur la consommation des limites.

II. Descriptif du dispositif interne de surveillance :

- Le périmètre est constitué par le portefeuille de négociation, soit les opérations réalisées pour compte propre, et enregistrées dans nos livres au sein des rubriques suivantes :
 - o Les titres de transaction
 - o Les titres de placement (ou disponibles à la vente selon le référentiel IFRS),
 - o Les instruments dérivés autres que de couverture,
 - o Toute opération financière couvrant un des éléments mentionnés ci-dessus.
- Le dispositif comprend différents types de limites internes :
 - o Concernant la construction du portefeuille :
 - Une limite L1 sur la « perte potentielle maximale » acceptée sur le portefeuille (ou « Value at Risk »). Au 31 décembre 2010, la perte potentielle maximale acceptée à horizon 1 mois avec un seuil de confiance à 99% s'élève à 10% du résultat net social attendu, soit 5,4 M€.
 - Des limites d'exposition par facteurs de risque (L2). En 2010, les facteurs de risques ont été fixés à 100 M€ pour les obligations, 30 M€ pour les actions, 20 M€ pour la gestion alternative, 10 M€ sur le private equity, et 5 M€ pour chaque classe d'actifs suivante : or, immobilier, et matières premières.
 - o Concernant les résultats du portefeuille :
 - Sur l'ensemble du portefeuille de négociation, des seuils d'alerte (L3) en terme de dépréciation financière sur l'année civile en cours. Au titre de l'année 2010, les seuils d'alertes étaient par pas de 2,7 M€, soit 5% du résultat net attendu de l'exercice.
 - Des seuils de pertes et profits maximum acceptés pour chaque ligne individuelle présentant un risque élevé de marchés (L4) :

Classes d'actifs	Stop loss individuels	Stop profits individuels	Alerte profits individuels
Monétaire dynamique	- 2% YTD ou 95% PA	8% YTD	120% PA
High yield ou leverage loans	- 10% YTD ou 80% PA	20% YTD	140% PA
Obligataires autres que high yield et lev.loans	- 5% YTD ou 90% PA	12% YTD	130% PA
Actions (pour la part non couverte), immobilier et mat. Pr.	- 25% YTD ou 70% PA	30% YTD	150% PA
Gestion alternative (pour la part non couverte)	- 5% YTD ou 90% PA	12% YTD	130% PA

YTD = performance depuis le début de l'année, ou depuis la date d'achat si acquisition dans l'année.

PA = prix d'achat

- Concernant les titres dont le capital est garanti à 100% :
 - Une limite en durée de 8 ans (L5)
 - Concernant les instruments dérivés autres que de couverture et non couverts ou non monétarisés :
 - Des stop loss globaux et individuels (L6)
 - Concernant la liquidité du portefeuille de négociation :
 - Une limite (L7) de 5 M€ maximum d'actifs non cessibles en 7 jours (à l'exclusion des parts détenues dans les fonds communs de placement à risques)
- Enfin, le scénario « catastrophe » suivant est simulé : dépréciation de 2,5% des actifs investis dans la classe « monétaire dynamique », hausse des taux d'intérêts de 200 points de base, baisse des marchés actions de 20% et baisse des produits des produits de type « gestion alternative » de 10%.

III. Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marchés :

La mesure de la « Value At Risk » s'effectue chaque trimestre, ainsi que lors de toute modification significative de l'allocation tactique du portefeuille, à l'aide d'un outil développé et maintenu par Amundi, et mis à disposition de la Caisse régionale Charente-Périgord par intranet dans un environnement sécurisé.

Ce modèle croise différents paramètres de marché entre eux dont notamment :

- Les volatilités historiques court terme et long terme des différentes classes d'actifs
- Les matrices de corrélation des différentes classes d'actifs entre elles
- Les rentabilités espérées de chaque classe d'actifs

La vérification du respect de la limite en Var (L1) et des limites d'exposition par facteurs de risque (L2) s'effectue à partir de cet outil.

D'autre part, le suivi des seuils de performance, tant au niveau global (limites L3) qu'individuel (limites L4) est automatisé et s'effectue en temps réel à l'aide d'un serveur de données financières.

IV. Exposition en 2010 au risque de marchés :

L'exposition au risque de marchés s'est accrue en 2010, après avoir été fortement réduite l'année précédente (soit en 2009) ; cet accroissement résulte d'une réallocation stratégique du portefeuille, et notamment d'un renforcement des titres investis en actions.

Ainsi, la perte potentielle maximale à horizon 12 mois avec un seuil de confiance de 99% s'élève à 3,75 M€ au 31 décembre 2010, contre 2,53 M€ seulement au 31 décembre 2009.

Cependant, cet accroissement d'exposition au risque de marchés s'est effectué dans un cadre bien délimité et sans générer de nouveau dépassement de limites de notre dispositif interne de surveillance (cf ci-après).

En outre :

- La politique de couverture du risque actions a été reconduite sur l'année 2010, à l'aide de collars (ou « tunnels ») sur indices boursiers.
- L'exposition à la gestion alternative n'a pas été renforcée; ainsi, l'exposition nette résiduelle à cette classe d'actifs n'a que très légèrement progressée (8 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 7 millions d'euros au 31 décembre 2009) uniquement sous l'effet de l'évolution des valorisations.

S'agissant du respect des limites internes :

- Les limites L1 à L5 décrites ci-dessus ont été constamment respectées ; en d'autres termes, aucun dépassement n'a été constaté en 2010 concernant d'une part les limites d'allocation du portefeuille (VaR, exposition maximale par facteur de risques), et d'autre part les principales limites de pertes (stop-loss global, stop-loss individuels sur les titres présentant un risque de marchés élevé).
- La limite L6 (stop loss sur instruments dérivés autres que de couvertures) demeure en dépassement sur l'année 2010 ; pour mémoire, ces dépassements portent sur des instruments sur lesquels les ordres de cession ont été initiés dès 2008, mais dont l'exécution n'est que progressive et étalée dans le temps ; en effet, ces instruments sont indexés sur des fonds de gestion alternative, dont certains ont mis en place lors de la crise financière en 2008 des restrictions (ou « gates ») sur l'exécution des ordres de rachats en raison de leurs niveaux de liquidité insuffisants. Cependant, ces dépassements de la limite L6 tendent à se résorber, au rythme des cessions partielles exécutées au fil de l'eau ; ainsi, la valorisation de ces instruments s'élève à -0,6 M€ au 31 décembre 2010, alors qu'elle était de -1,2 M€ au 31 décembre 2009.
- Pour les mêmes raisons qu'évoquées ci-dessus, la limite L7 (encours des titres non liquides à 7 jours) demeure également en dépassement en 2010, dépassements qui tendent à se résorber au fil du temps ; ainsi, hors les fonds communs de placement à risques, l'encours des titres non liquides à 7 jours s'élève à 7,7 M€ au 31 décembre 2010, contre 12,5 M€ au 31 décembre 2009.

Par ailleurs, la survenance du scénario catastrophe décrit ci-dessus se traduirait par une dépréciation potentielle de 10,48 millions d'euros, appliquée sur le portefeuille de négociation de la Caisse régionale Charente-Périgord au 31 décembre 2010.

RISQUE DE TAUX D'INTERET GLOBAL

Le risque de taux correspond au risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

I. Surveillance du risque de taux d'intérêt global

Le dispositif interne de surveillance du risque de taux d'intérêt est réalisé selon les mêmes principes que la surveillance du risque de marchés présenté ci-dessus, soit :

- Le dispositif est défini par le Comité financier, validé par le Conseil d'administration de la Caisse régionale, et fait l'objet d'une révision a minima chaque année.
- Les mesures d'exposition à ce risque sont effectuées chaque trimestre, et analysées selon la même périodicité par le Comité Financier ; ces mesures indiquent notamment les dépassements éventuels par rapport aux limites internes, et les décisions de couvertures sont prises par le Comité Financier.
- Une présentation des mesures et des décisions de couvertures est réalisée chaque semestre au Conseil d'administration

Par ailleurs, l'ensemble de ces éléments est communiqué au Responsable du Contrôle Permanent.

II. Descriptif de la méthodologie :

- L'approche retenue est l'approche statique, préconisée par le Groupe Crédit Agricole sa. Cette méthode consiste à ne considérer que les encours existants à la date d'arrêt, sans intégrer la production future, afin de ne mesurer exclusivement que le risque de taux acquis. L'écoulement des emplois et des ressources à taux fixe fait ressortir, pour chaque maturité, des écarts ou impasses (« gaps ») taux fixe. Par ailleurs, l'écoulement des emplois et des ressources indexés inflation fait ressortir, pour chaque maturité, des écarts ou impasses (« gaps ») inflation.
- L'outil de mesure utilisé est « Cristaux 2 », progiciel développé et maintenu par la Direction Financière de Crédit Agricole SA. L'alimentation des données dans « Cristaux 2 » est automatisée, et provient des chaînes informatiques en amont (crédits, collecte, avances globales, etc...) ; en outre, l'outil Cristaux 2 garantit la piste d'audit, et donc la traçabilité entre les données élémentaires des chaînes de gestion en amont et les agrégats constitués au sein de « Cristaux 2 » en aval ; enfin, un « kit de fiabilisation » assure le rapprochement entre les chaînes de gestion et « Cristaux 2 ».
- Afin d'obtenir une vision exhaustive du risque de taux, le périmètre est constitué de l'ensemble du bilan risqué, en incluant notamment les fonds propres, les titres de participation, et le portefeuille de négociation.
- Des conventions d'écoulement sur les postes non échéancés et des hypothèses de taux de remboursement anticipés sur les crédits sont définies et actualisées par la Direction financière de Crédit Agricole SA ; la Caisse régionale applique ces paramétrages nationaux, après avoir vérifié leur cohérence avec les observations effectuées sur les données propres à Charente Périgord.

III. Description du dispositif interne de surveillance :

Les limites internes ont été définies afin d'encadrer la sensibilité à une variation des taux :

- Du Produit Net Bancaire et du Résultat Brut d'Exploitation sur les 12 prochains mois
- De la valeur actuelle nette (ou « VAN ») du bilan, au regard des fonds propres de la Caisse Régionale.

Aussi, ces limites sont exprimées pour chaque année par rapport à des impasses synthétiques (impasses taux fixe + équivalent taux fixe des impasses inflation).

Les limites internes d'impasses annuelles (ou « gaps ») ont fait l'objet d'une révision en 2010, après validation par le Conseil d'Administration en date du 28 octobre 2010. L'objectif de la révision a consisté à modifier le pilotage de l'exposition de la Caisse régionale au risque de taux d'intérêt global, en intégrant implicitement un écoulement plus long des dépôts à vue que le modèle d'écoulement Groupe; à cette fin, la Caisse régionale a utilisé la faculté offerte par la Direction Financière de Crédit Agricole SA à fixer des limites dissymétriques.

Les limites internes annuelles (en années glissantes) en vigueur au 31 décembre 2010 sont les suivantes :
(nb : la convention de signe est « passifs – actifs »)

- sur les années 1 et 2 :	-300 M€ / +70 M€
- sur l'année 3 :	-200 M€ / +70M€
- sur les années 4 et 5 :	-100 M€ / +70 M€
- sur les années 6 et 7 :	+/- 100 M€
- sur les années 8 à 12 :	-100 M€ / +150 M€
- sur l'année 13 :	-100 M€ / +70 M€
- sur l'année 14 :	-150 M€ / +70 M€
- sur les années 15 à 18 :	-200 M€ / +70 M€
- sur l'année 19 :	-150 M€ / +70 M€
- sur les années 20 et 21 :	-120 M€ / +70 M€
- sur l'année 22 :	- 100M€ / +70 M€
- sur l'année 23 :	-70 M€ / +50 M€
- sur les années 24 et 25 :	+/- 50 M€
- sur les années 26 et 27 :	+/- 40 M€
- sur les années 28 et 29 :	+/- 20 M€
- sur l'année 30 :	+/- 10 M€

Par ailleurs, sur la base des impasses synthétiques constatées, l'impact d'un choc de 200 bps sur la valeur actuelle nette du bilan est simulé, et présenté en parallèle avec les mesures d'exposition.

Ce scénario fait l'objet également d'une révision annuelle.

IV. Exposition en 2010 au risque de taux d'intérêt global :

La politique de transformation en liquidité entamée en 2009 a été poursuivie et renforcée sur 2010, afin d'optimiser les coûts de refinancements de la Caisse régionale. Cela s'est traduit par un raccourcissement de la durée moyenne des refinancements de marchés, avec comme conséquence directe une hausse de l'exposition brute de la Caisse régionale à la hausse des taux d'intérêts sur les premières années.

Afin de contenir cette exposition dans les limites de notre dispositif interne de surveillance, des opérations de couverture ont été initiées (swaps payeurs taux fixe), notamment sur les premières années (2011 et 2012).

Néanmoins, la politique poursuivie a été de conserver une position nette transformatrice sur les premières années, eu égard à une anticipation de stabilité des taux courts.

En conséquence, l'évolution en 2010 des impasses taux fixe a été la suivante :

Impasses taux fixe (y compris swaps) en millions d'euros :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
30/09/2010		- 275	- 397	- 191	- 123	- 93	- 74	- 16	+ 11	+ 39	+ 85	+ 117
30/09/2009	- 65	- 276	- 259	- 170	- 125	- 80	- 76	- 25	- 3	+ 7	+ 33	+47

NB : la convention de signe est « passifs – actifs »

Par ailleurs, la Caisse Régionale demeure exposée modérément à une hausse de l'inflation, l'année 2010 ayant été consacrée à renouveler les échéances du portefeuille de swaps receveur inflation déjà largement constitué depuis à fin 2007.

Ainsi, l'évolution en 2010 des impasses inflation a été la suivante :

Impasses inflation (y compris swaps) en millions d'euros :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
30/09/2010	-	+105	+104	+108	+102	+88	+69	+62	+66	+57	+37	+26
30/09/2009	+88	+88	+83	+88	+83	+70	+58	+56	+56	+37	+17	+11

NB : la convention de signe est « passifs – actifs »

S'agissant du respect des limites internes :

- Les impasses annuelles au 30 septembre 2010 n'excèdent pas les limites annuelles :

Impasses synthétiques (y compris swaps) en millions d'euros :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Impasses synthétiques 30/09/2010	- 312	- 94	- 31	- 13	- 12	+ 41	+ 71	+ 90	+ 118	+ 140	+ 158	+ 64
Limites en vigueur au 30/09/2010	+/- 375	+/- 163	+/- 150	+/- 150	+/- 150	+/- 150	+/- 150	+/- 150	+/- 150	+/- 150	+/- 150	+/- 150

NB : la convention de signe est « passifs – actifs »

- L'impact d'un choc de +/- 200 bps sur la valeur actuelle nette (ou « VAN ») est le suivant (sur la base des impasses synthétiques mesurées au 30 septembre 2010), soit en-deçà de la limite interne de 10% des fonds propres prudentiels :

Choc de taux	Impact sur VAN	
	En millions d'euros	En % des fonds propres prudentiels (FP au 30 juin 2010)
+ 200 bps	- 4,9 M€	- 1,9%
- 200 bps	+ 5,4 M€	+ 1,2%

V. Faits marquants en 2010 et plan d'actions 2011 :

Plusieurs actions ont été entreprises en 2010 s'agissant de la gestion du risque de taux d'intérêt global :

- La modification des limites d'impasses annuelles, en vue de mieux immuniser la Caisse Régionale du risque à la baisse des taux longs ; en effet, l'écoulement conventionnel des dépôts à vue (15 ans linéaire pour la part stable) conduit, dans une hypothèse de stabilité de l'encours, à s'exposer significativement à une baisse des taux longs. Aussi, nos limites internes ont été révisées afin de réduire ce phénomène induit par certaines conventions d'écoulement appliquées sur les postes non échéancés.
- Une meilleure appréhension de notre exposition réelle, par l'intégration de nouvelles données (production engagée sur les crédits, comptes courants ordinaires des Caisses locales) ou la modification de certaines conventions (comptes bloqués des Caisses locales)
- La poursuite de l'automatisation du process de production des mesures (intégration directe dans l'outil Cristaux 2 des opérations de marchés gérées dans l'outil «KTP »)
- la production d'indicateurs de fiabilité des productions (exhaustivité, taux d'industrialisation, etc...).

Pour 2011, les actions à mettre en œuvre seront les suivantes :

- Poursuivre localement les travaux de vérification de la pertinence des modélisations nationales (taux de remboursements anticipés des crédits, production engagée, etc ...)
- Continuer l'automatisation du process de production (intégration directe dans l'outil Cristaux 2 des dépôts à terme et certificats de dépôt gérés par CA Titres)
- Développer les polyvalences au niveau de la production des mesures

RISQUE DE LIQUIDITE ET DE FINANCEMENT

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placements.

I. Surveillance du risque de liquidité

Conformément à la réglementation, la Caisse régionale produit le ratio de la liquidité (approche standard définie au titre II de l'arrêté ministériel du 5 mai 2009 et précisée dans l'instruction Commission bancaire 2009-05 du 29 juin 2009).

En outre, le choix du Groupe Crédit Agricole est d'opter pour l'approche avancée (définie au titre III de l'arrêté ministériel du 5 mai 2009 et précisée dans l'instruction Commission bancaire 2009-05 du 29 juin 2009). En conséquence, comme toutes les entités du Groupe, la Caisse régionale applique un dispositif spécifique d'encadrement du risque de liquidité, dispositif dont la demande d'homologation auprès de l'ACP est planifiée en 2011.

Ce dispositif et les limites internes propres à Charente Périgord qui en découlent ont fait l'objet d'une présentation et d'une validation du Conseil d'administration.

Le service « Ingénierie financière et trésorerie » diffuse chaque mois les mesures de liquidité à l'attention de la Direction financière de Crédit Agricole SA (via l'outil national « Pelican »), dont la cohérence et la fiabilité sont vérifiées par la mise en place de contrôles permanents automatisés.

Les mesures de situation en liquidité sont adressées chaque trimestre à la Direction générale, ainsi qu'au Responsable du Contrôle Permanent.

II. Description du dispositif interne de surveillance

Le dispositif interne de la Caisse régionale s'appuie sur la réglementation standard, et sur le dispositif spécifique Groupe qui a pour vocation à devenir l'approche avancée dès l'homologation obtenue auprès de l'ACP.

Il s'articule de la manière suivante :

- Le respect du ratio forfaitaire de liquidité (limite L1)
- La surveillance de l'endettement interbancaire net à moins d'un an (limite L2)
- La surveillance de l'endettement interbancaire exigible au jour le jour (limite L3)

S'agissant de la limite L1, il s'agit uniquement de s'assurer du respect du seuil réglementaire minimum de 100% ; à cette fin, la Direction financière de la Caisse Régionale établit chaque mois une prévision d'atterrissage du ratio fin de mois, et met en œuvre si nécessaire les actions correctrices (emprunts à plus d'un mois, mise en place d'un accord de refinancement, etc...).

Concernant la limite L2, elle est constituée par la limite dite « court terme » (« LCT ») au sens du dispositif Groupe ; cette limite correspond à l'endettement interbancaire net maximal à moins d'un an, limite calibrée au niveau de chaque entité du Groupe de façon à s'assurer qu'elle soit en mesure de ne pas être en défaut de liquidité à horizon 1 an dans un environnement « stressé » de liquidité sur les marchés de capitaux, tout en continuant pour autant son activité d'intermédiation (soit la distribution des crédits et de la collecte).

Concernant la Caisse Régionale, cette limite a évolué comme suit :

	Limite endettement CT (« LCT1 »)
1 ^{er} semestre 2010	732 M€
2 ^{ème} semestre 2010	857 M€

Le suivi quotidien de l'endettement interbancaire court terme (durées initiales inférieures à 1 an) est assuré par la Direction financière de la Caisse régionale.

Enfin, s'agissant de la limite L3, elle correspond à l'endettement interbancaire maximum au jour le jour ; elle est destinée à acter de la capacité limitée à se refinancer au jour le jour dans les marchés de capitaux, et est calibrée à 10% de la limite L2 (soit respectivement 73,2 M€ et 85,7 M€ sur les 1^{er} et 2^{ème} semestres 2010) ; par ailleurs, à des fins incitatives, Crédit Agricole SA applique à chaque entité du Groupe en dépassement un coût de refinancement majoré.

Enfin, en marge du dispositif interne de surveillance de la Caisse régionale, le dispositif Groupe comprend également au niveau de chaque entité un suivi mensuel de l'échéancier de l'endettement moyen long terme, de manière à éviter toutes concentrations d'échéances, et limiter ainsi le risque d'illiquidité, mais aussi le risque de prix de la liquidité.

III. Exposition en 2010 au risque de liquidité :

Globalement, les équilibres financiers de la Caisse régionale ont été stabilisés en 2010, le déficit crédit/collecte* s'élevant à 906 millions d'euros en fin d'année 2010, contre 812 millions au 31 décembre 2009. Cette stabilité résulte d'une politique volontariste sur la collecte, notamment auprès des entreprises et de la Banque Privée.

* selon suivi en liquidité (collecte « bilantielle », et après neutralisation des relations financières internes avec Crédit Agricole SA)

Le coefficient de liquidité s'est situé en 2010 en permanence au-dessus du seuil réglementaire (100%), et s'élève à 163% pour le mois de décembre 2010.

Par ailleurs, sur l'année 2010 :

- la limite d'endettement interbancaire net à moins d'un an (limite L2) a été constamment respectée.
- L'endettement interbancaire au jour le jour n'a dépassé que très exceptionnellement et faiblement la limite L3, si bien que les pénalités de majoration supportées par la Caisse régionale en 2010 sont d'un montant négligeable.

Operations effectuées sur les CCA par les membres du Conseil d'Administration

Nos Administrateurs porteurs de CCA ont perçu les coupons en 2010

Un seul administrateur, Monsieur François Jaubert, a procédé à 1 vente de gré à gré :

- 492 CCA le 7/04/2010

Délai de paiement des fournisseurs

En application de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie dite loi «LME», complétée par le décret n°2008-1492 du 30 décembre 2008 du code du commerce, la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Charente Périgord publie les informations relatives aux délais de règlement des fournisseurs. Sur l'année 2010, en moyenne les factures fournisseurs ont été réglées sous 18 jours.

Comme défini dans l'article D.441-4 du code du commerce, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture de l'exercice 2010 se décompose comme suit :

Total dettes fournisseurs au 31 décembre 2010 : 243 598,35 euros

DATE ECHEANCE	MONTANT
Échéance 12 janvier 2011	240 644,31
Échéance 13 janvier 2011	8 923,40
Échéance 14 janvier 2011	2 852,46
Échéance 17 janvier 2011	18 450,00
Échéance 18 janvier 2011	1 585,27
Échéance 19 janvier 2011	19 149,83
Échéance 21 janvier 2011	2 101,06
Échéance 26 janvier 2011	9 218,60
Échéance 31 janvier 2011	7 515,42
Échéance 19 février 2011	625,00
Avoirs en attente d'imputation	-67 467,00
Solde compte fournisseurs au 31/12/2010	243 598,35

Les principaux Ratios

EVOLUTION DES RATIOS

NB : les ratios sont calculés sur base sociale et non consolidée (sauf pour le COREP)

	Base	Décembre 2010	Décembre 2009
COREP (1)	Consolidée	13,22%	12,52%
Coefficient d'exploitation = charges nettes/PNB	Sociale	54,79%	55,20%
ROA : Résultat/Actif au 31-12-N	Sociale	0,77%	0,82%
ROE : Résultat / Capitaux propres 1 ^{er} catégorie au 31-12-N	Sociale	8,70%	9,88%
RL (ratio de liquidité norme =>100)	Sociale	142%	91%

(1) Le COREP calculé, déclaré aux instances de tutelle et présenté dans le présent document est déterminé après application de la pondération forfaitaire des risques selon l'ancienne réglementation, correspondant à un plancher d'exigences de fonds propres. Cette pondération est respectivement de 80% pour les exercices considérés.

- **Le coefficient d'exploitation**, indicateur phare de notre compétitivité, s'est très sensiblement amélioré en 2010 et ressort à 54,79% suite à l'amélioration de notre PNB (+3,5%) malgré une légère hausse de nos charges de fonctionnement (+2,8%).
- **Le COREP** : le ratio CRD (dit bale 2) est devenu, depuis de l'exercice 2008, le ratio officiel suivi et reporté aux instances de tutelle. Ce nouveau ratio de solvabilité s'établit à 13,23 % et a été déterminé selon les dispositions transitoires définies dans l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement.

Cet arrêté précise que le montant des exigences en fonds propres doit respecter un plancher de 90% des exigences en fonds propres telles qu'elles auraient été calculées selon l'ancienne méthode au titre de l'exercice 2008 et de 80% pour l'exercice 2009.

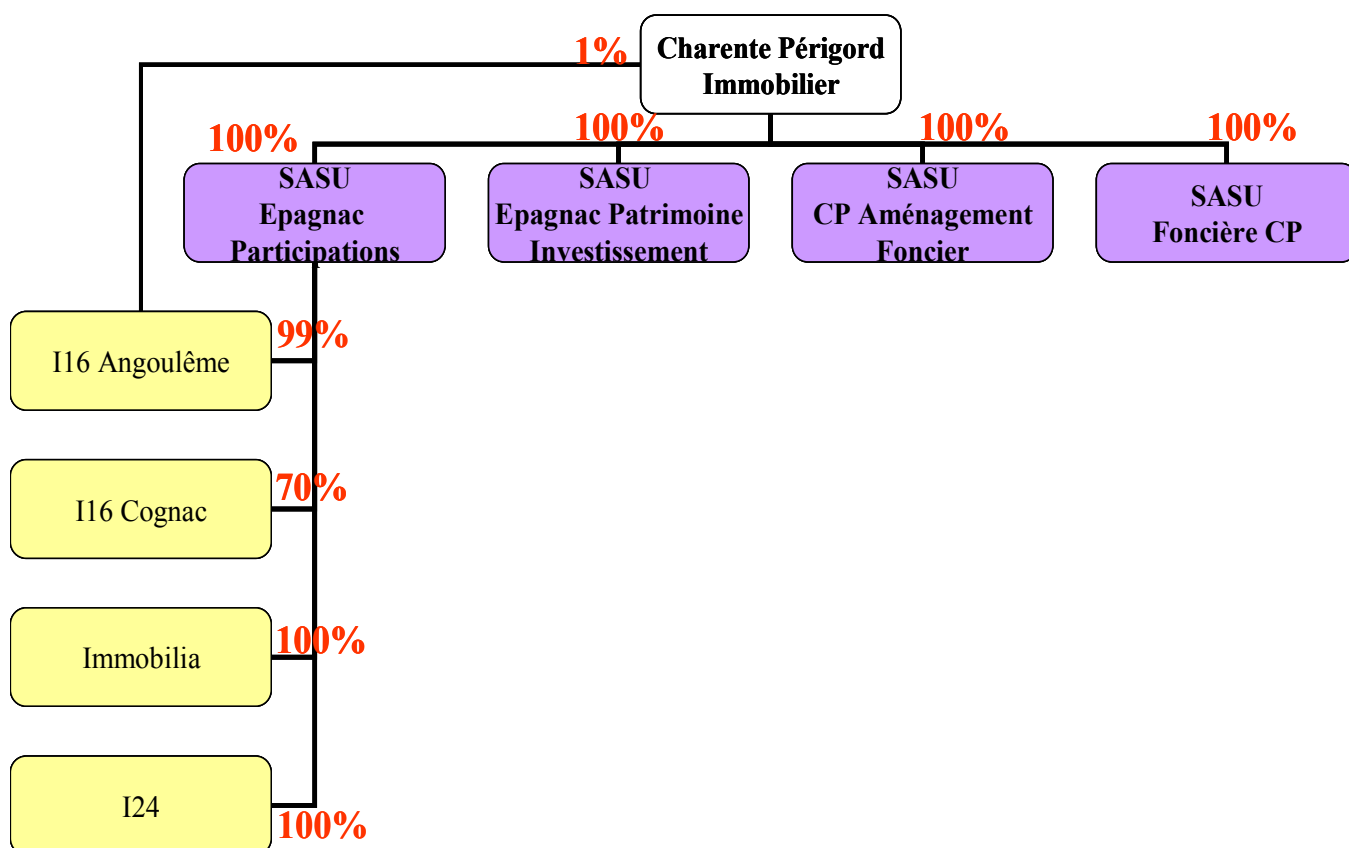
Cette solution dérogatoire a été maintenue pour les ratios calculés à compter de l'exercice 2010 : le plancher retenu est de 80%.

Sans l'application de ces planchers, les exigences en fonds propres déterminées selon le dispositif BALE II seraient de 16,83% pour 2009 et de 17,54% pour 2010.

- **Le ratio de liquidité** s'est établi **en moyenne** en 2010 à 150%, soit au-delà du seuil de 110% recommandé par la Direction Financière de CREDIT AGRICOLE sa. Sur base du 31 décembre 2010, ce ratio s'élève à 142%.
- **Le ROA (Return On Asset)** est le rapport du résultat net au total bilan. Il régresse sur la période en raison de l'évolution du total de bilan sous l'effet de la progression de l'activité (5,51%) et de la stabilité de résultat net sur la période.
- **Le ROE (Return On Equity)** qui mesure la rentabilité des fonds propres demeurent en dessous des 10% : 8,70% pour 2010 contre 9,88% en 2009. Cette diminution provient essentiellement de l'accroissement de nos fonds propres hors résultat de 7,35% (conservation du résultat de l'année dernière) alors que le résultat progresse de 4%.

La diversification immobilière

Initiée en 2006 avec la création d'une structure juridique (SASU Epagnac Participations) destinée à prendre des parts majoritaires dans le capital d'Agences Immobilières, la diversification s'est accrue au cours des années suivantes pour aboutir à la création d'une holding de tête (la SASU Charente Périgord Immobilier) qui porte toute l'activité de diversification immobilière. Cette société a été dotée d'un capital de 5,267 millions d'euros au cours de l'année 2009 pour accompagner les divers projets immobiliers. En raison des efforts de provisionnement qui ont été réalisées sur la branche Agences Immobilières, la holding a constaté une perte de 0,8 million d'euros en 2010 à comparer aux pertes de 2009 de 2 millions d'euros. Cette perte attendue sur l'activité immobilière a fait l'objet d'une provision dans les livres de la Cr à hauteur de 0,8 million d'euros.



- La **SASU Epagnac Participations**, organe de tête des **Agences Immobilières – Square Habitat**, présentent un déficit de 0,8 million d'euros au titre de l'année 2010 après une année 2009 catastrophique (-2,2 millions d'euros). L'optimisation de nos moyens et un léger rebond de l'activité nous a effectivement permis d'améliorer l'activité. Le chiffre d'Affaires globales des différentes Agences Immobilières s'accroît cette année de 18% pour se fixer à 1,6 millions d'euros contre 1,35 millions en 2009. La réorganisation orchestrée tout au long de l'année a permis de contenir les différentes charges de structures. Ces effets bénéfiques n'ont cependant pas permis de dégager un résultat bénéficiaire, mais en forte progression par rapport à 2009. Celui-ci s'élève à 0,2 million d'euros à comparer aux 0,8 million d'euros de 2009.
- La **SASU Epagnac Patrimoine Investissement** permet de commercialiser auprès de notre clientèle bancaire des biens immobiliers neufs dans le cadre notamment de projets de défiscalisation (loi Scellier...). Après un démarrage difficile sur les années passées, l'arrivée des 2 experts sur la structure et la couverture de nos territoires ont permis de faire croître fortement l'activité de vente de projets Immobiliers. Dès lors, le Chiffre d'affaires de l'année 2010 progresse de 143% sur l'année 2009 pour s'établir à 380 milliers d'euros contre 156 milliers d'euros en 2009. Le résultat net est bénéficiaire à 200 milliers d'euros contre une perte de 58 milliers d'euros en 2009.

- La **SASU Charente Périgord Aménagement Foncier** permet de réaliser des travaux d'aménagement de terrain en vue de leur revente. Les mises en chantier engagées en 2009 se sont poursuivies sur l'année 2010, sans de ventes de lots. Dès lors, le résultat net est déficitaire en raison des coûts de structure de 55 milliers d'euros contre 52 milliers d'euros en 2009.
- La **SASU Foncière Charente Périgord** permet le portage de biens sur une longue période, et/ou la réalisation d'opérations de rénovation urbaine. L'année 2010 a été marquée par l'acquisition d'une réserve foncière importante avec un fort potentiel de revente dans l'avenir. Le résultat net 2010 est déficitaire de 24 milliers d'euros contre 9 milliers d'euros en 2009.

Les conclusions 2010 et perspectives 2011

Dans un contexte macro économique 2010 sous tensions, les résultats commerciaux et financiers de la Caisse régionale évoluent favorablement.

L'année 2010 marque une nette reprise d'activité sur le compartiment collecte et, dans une moindre mesure, une reprise de l'activité crédit. Le niveau de taux bas, favorable à notre refinancement à court terme et favorable à notre clientèle sur les taux long terme sont pour partie les raisons de ce regain d'activité. De ce contexte, la Caisse régionale a su tirer profit et affiche une progression de 3,48 % de son PNB.

L'année 2010 est également marquée par le début d'une nouvelle phase d'investissement de modernisation de la Caisse régionale, tout d'abord avec le projet Nice et ensuite avec la construction de son projet d'entreprise. Malgré cela les charges de fonctionnement demeurent maîtrisées, en progressant moins vite que le PNB, cette gestion rigoureuse nous permet d'améliorer la productivité de la Caisse régionale.

Avec un résultat net de 55,65 millions d'euros (comptes annuels individuels normes françaises), la Caisse régionale se donne les moyens d'investir dans son avenir en renforçant ses fonds propres et dans les chantiers structurants pour les 5 prochaines années.

Quelles perspectives pour 2011 ?

L'année 2011 sera-t-elle celle de la reprise économique ? Beaucoup l'espèrent... La Caisse régionale gardera un œil attentif sur son environnement : problématiques de la dette souveraine dans la zone Euro, pression de plus en plus forte du régulateur (Bale III, liquidité, Rapport Pauget Constant), évolution des taux d'intérêts.... Cependant elle continuera à investir pour préparer l'avenir (nouveau système d'information, formation des hommes et des femmes, ouverture de nouvelles agences, projet d'entreprise, diversification dans les métiers de l'immobilier).

2011 sera l'année de la mise en œuvre du nouveau projet d'entreprise, en "**Osons devenir différents !**" la Caisse régionale réaffirme son utilité auprès de ses clients et se positionne comme une banque différente sur son territoire. Pour réaliser cette ambition, la Caisse régionale se mobilisera autour de quatre priorités :

- **moderniser notre entreprise** : les évolutions technologiques doivent nous faciliter la vie et augmenter notre efficacité pour le bénéfice de nos clients
- **construire avec les femmes et les hommes de l'entreprise** : l'amélioration des compétences et des expertises, l'accompagnement des collaborateurs au quotidien et l'évolution des métiers et des collaborateurs, sont les domaines qui seront privilégiés en 2011
- **renforcer notre position de leader sur nos marchés** : La collecte restera la première priorité, avec la nécessité de développer la collecte bilan pour continuer à bien financer nos clients sur nos territoires. L'assurance sera la deuxième priorité, les marges de progrès sont fortes du fait de la montée des préoccupations de nos clients en matière de protection et de prévoyance.
- **valoriser notre territoire et exploiter nos atouts** : la Caisse régionale devra également se mobiliser pour accompagner les grands projets et mutations de nos territoires : la LGV, le vieillissement de la population et l'évolution des grandes filières agro alimentaires sont les défis majeurs des prochaines années.

Sur la base d'une légère progression de l'activité et d'une hypothèse de légère hausse des taux sur 2011, la Caisse régionale prévoit, à court terme, de maintenir ses performances financières. Le PNB devrait progresser plus faiblement que les charges de fonctionnement qui intègrent les coûts de mise en œuvre du projet d'entreprise. Le coût du risque devrait rester à un niveau comparable à 2010 et le résultat net est attendu en légère progression.



Le projet de résolution de l'Assemblée Générale du 29 mars 2011

PREMIERE RESOLUTION : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2010 et quitus

La lettre d'approbation de CREDIT AGRICOLE S.A. ne faisant pas d'objection à la présentation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010, ni au projet de répartition des excédents et recettes de la Caisse Régionale, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, l'Assemblée approuve les comptes qui viennent de lui être soumis et donne quitus aux Administrateurs et au Directeur Général de la Caisse Régionale pour leur gestion concernant l'exercice 2010.

DEUXIEME RESOLUTION : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2010

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux Comptes Consolidés, approuve ces comptes arrêtés au 31 décembre 2010, ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

TROISIEME RESOLUTION : Charges non déductibles – Articles 223 quater du CGI

L'Assemblée Générale, sur le rapport du Conseil d'Administration statuant en application de l'article 223 quater du CGI, constate que le montant des charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code est de 77 627,82 €, et que le montant des impôts sur les sociétés acquitté sur ces dépenses, est de 26 727 €.

QUATRIEME RESOLUTION : Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par les articles 225-38 à 225-43 du code du commerce et autorisées par le Conseil d'Administration, approuve lesdites Conventions.

CINQUIEME RESOLUTION : Affectation du résultat

- L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, fixe à 3,38% l'intérêt aux parts sociales et à 0,26 € les dividendes des CCA pour l'exercice 2009
- Les intérêts servis sur les parts sociales et les dividendes des CCA ouvrent droits à l'abattement de 40% (article 243 bis du CGI)
- La date de mise en paiement est fixée au plus tard au 31 mars 2011

SIXIEME RESOLUTION : Répartition des excédents (article 243 bis du CGI)

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide, conformément aux dispositions de l'article R 512-11 du Code Monétaire et Financier, de répartir ainsi qu'il suit les excédents de l'exercice 2010

- Résultat comptable net : 55 650 472,38 €
- Affectation du résultat :
 - ✓ Intérêts aux parts sociales : 1 908 426,61€
 - ✓ Rémunération des CCA : 6 737 456,18 € soit 0,26€ par titre
- Résultat après affectation : 47 004 589,59 €

→ Affectation du solde des excédents disponibles

- $\frac{3}{4}$ à la réserve légale : 35 253 442,19 €
- $\frac{1}{4}$ à la réserve libre : 11 751 147,40 €

<u>Intérêts PS</u>				
Année	Nbre de PS	Distribution	Intérêt net	Abattement 40%
2007	36 903 479	2 084 252,55	2 084 252,55	833 701,02
2008	36 903 479	2 145 568,22	2 145 568,22	858 227,29
2009	36 903 479	2 196 384,46	2 196 384,46	878 553,78
<u>Dividendes des CCA</u>				
Année	Nbre de CCA	Distribution	Dividende net	Abattement 40%
2007	25 913 293	6 737 456,18	6 737 456,18	2 694 982,47
2008	25 913 293	6 478 323,25	6 478 323,25	2 591 329,30
2009	25 913 293	6 478 323,25	6 478 323,25	2 591 329,30

SEPTIEME RESOLUTION : Renouveau des mandats des Commissaires Aux Comptes (1/2)

L'Assemblée Générale constate que le mandat des cabinets Ernst & Young Audit et KPMG, Commissaires Aux Comptes Titulaires, viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale :

- **Renouvelle** le mandat du cabinet Ernst & Young Audit représenté par **Monsieur Luc VALVERDE**
- **Nomme** le cabinet KPMG Audit FS I représenté par **Monsieur Philippe SAINT-PIERRE**

pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2016

SEPTIEME RESOLUTION : Désignation Commissaires Aux Comptes suppléants (2/3)

L'Assemblée Générale constatant que les mandats des Suppléants des Commissaires aux Comptes titulaires,

- **Mme Valérie MEUS** suppléante du Cabinet Ernst & Young Audit
- **Mr Christian LIBEROS** suppléant du Cabinet KPMG

viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée, désigne comme Commissaires Suppléants pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelé à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2016 :

- **Mr Marc CHARLES**, associé du cabinet PICARLE et associés, suppléant du cabinet Ernst & Young Audit
- **Mr Pascal BROUARD**, associé du cabinet KPMG Audit FS II SAS, suppléant du cabinet KPMG Audit FS I.

SEPTIEME RESOLUTION : Collège des Commissaires Aux Comptes (3/3)

- Le renouvellement des titulaires du Collège des Commissaires aux Comptes a reçu l'agrément des Autorités de Contrôle Prudentiels le 11 février 2011.
- La désignation des suppléants du Collège des Commissaires a reçu l'agrément des Autorités de Contrôles Prudentiels le 11 février 2011.

HUITIEME RESOLUTION (1/2) : Elections des administrateurs

L'assemblée Générale Ordinaire constate :

- **Que six administrateurs de la 2ème série sont tiers sortant rééligibles :**
 - ✓ Monsieur Pierre CHEVALIER
 - ✓ Monsieur Pierre-Vincent NIVET
 - ✓ Monsieur Alain TESTAUD
 - ✓ Monsieur Daniel DOILLON

- ✓ Monsieur Claude LADOIRE
 - ✓ Monsieur Jean Claude ROULET
- **Qu'un administrateur, appartenant à cette 2ème série, n'a pas souhaité se représenter. Il s'agit de :**
- ✓ **Monsieur Jean Claude ROULET**

HUITIEME RESOLUTION (2/2): Elections des administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire constate la vacance de 6 postes d'administrateurs :

- Concernant les Administrateurs rééligibles, l'Assemblée Générale doit se prononcer sur les candidatures suivantes :
 - ✓ **Charente**
 - Monsieur Pierre CHEVALIER
 - Monsieur Pierre-Vincent NIVET
 - Monsieur Alain TESTAUD
 - ✓ **Dordogne**
 - Monsieur Daniel DOILLON
 - Monsieur Claude LADOIRE

Pour le poste à pourvoir en remplacement de **Monsieur Jean-Claude ROULET**, se présente **Monsieur Philippe DUPONTEIL, Président de la caisse locale de Neuvic**

NEUVIEME RESOLUTION : Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités requises

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour l'accomplissement de toutes les formalités de publication ou de dépôt prescrites par la loi.

DIXIEME RESOLUTION : Indemnité compensatrice de temps passé

L'Assemblée Générale, en application de l'article L 512-36 du Code monétaire et financier, fixe à 4 200 euros net, conformément aux recommandations de la Fédération Nationale du Crédit Agricole, l'indemnité compensatrice de temps passé versée à l'administrateur chargé d'exercer une surveillance effective sur la marche de la Caisse Régionale.

Cette somme pourra être modulée en fonction des mandats fédéraux exercés sans dépasser 50% du montant de référence.

L'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration le soin de désigner le ou les administrateurs concernés.

Le projet de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 2011

Résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire

PREMIERE RESOLUTION : Modifications des statuts de la Caisse Régionale

Le 29 mars 2011 l'Assemblée générale extraordinaire de la Caisse régionale du crédit Agricole Charente Périgord décide de modifier ses statuts aux fins d'intégrer des références actualisées aux dispositions du Code Monétaire et Financier ainsi que les autres propositions statutaires présentées.

L'Assemblée générale approuve la nouvelle version des statuts présentée (dont un exemplaire restera annexé au procès-verbal de délibérations de la présente Assemblée).

DEUXIEME RESOLUTION : Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités requises

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour l'accomplissement de toutes formalités légales.